



SOMMAIRE

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'ACTUALITÉ SONASID

- Profil
- Actionnariat
- Gouvernance
- Indicateurs-clés 2017
- Carnet de l'actionnaire

SONASID, UNE AMBITION MAROCAINE

- L'histoire d'un leader
- Infrastructures et dispositifs industriels

UN LEADER EN MOUVEMENT

- Nador et Jorf Lasfar : deux unités sidérurgiques dynamiques
- La sécurité avant tout
- La proximité client, un atout majeur de Sonasid
- L'exportation, prototype d'agilité de Sonasid
- Green Steel : l'innovation énergétique au service de l'optimisation économique
- Les ressources humaines, premiers acteurs du changement
- Longometal Armatures, le bras armé de Sonasid

L'AVENIR EN MARCHÉ

- La réponse à un marché en mutation
- Perspectives

ÉLÉMENTS FINANCIERS

- Comptes Consolidés au 31 décembre 2017
- Notes Aux Comptes Consolidés
- Comptes Sociaux au 31 décembre 2017
- Résolutions 2017



MOT DU
DIRECTEUR
GÉNÉRAL

“2017 a été une année de challenge réussi pour Sonasid qui a évolué dans un contexte économique et sectoriel peu favorable, en particulier lié à un marché mondial de l’acier freiné par un excédent de production. Même constat sur le plan national avec une consommation du rond à béton en repli, contrecoup naturel d’un marché libéralisé.”

Pourtant, malgré la surcapacité structurelle observée, Sonasid est parvenu à améliorer honorablement ses performances, fort d’un plan stratégique et opérationnel adéquat. Sonasid a affiché ainsi des indicateurs en progrès, confortés par la gestion de ses actifs industriels et le développement de son approche d’approvisionnement et de distribution. En amont de la chaîne de valeur, les achats de ferraille ont été optimisés grâce à un travail efficace de préparation, ce qui a permis d’améliorer sensiblement la valeur d’usage de cet intrant ainsi que le rendement de l’aciérie. Nos sites de production ont maintenu leur niveau d’excellence opérationnelle, soutenu par une politique rigoureuse de réduction des coûts. Nous avons par ailleurs mis à contribution notre capacité d’innovation pour exploiter de façon rentable des combustibles alternatifs et optimiser nos processus industriels. Sonasid s’est également distingué sur son marché par une percée remarquable de son modèle de distribution régional, le dispositif commercial se rapproche toujours plus du client final en répondant spécifiquement à ses besoins. Enfin, cette progression résulte également d’une maîtrise accrue des risques d’activité, une considération importante dans le contexte actuel et qui surtout a contribué à maintenir une assise financière solide pour Sonasid.

Quant aux perspectives à venir, le marché demeure très concurrentiel et nous impose une vigilance particulière dans la consolidation de nos facteurs intrinsèques de compétitivité. Nous avons ainsi l’ambition d’accélérer l’optimisation continue des facteurs de production, de maintenir des performances industrielles de standard international, de renforcer le positionnement référence de la marque Sonasid dans la distribution et de diversifier nos sources d’approvisionnement. Nous continuerons le développement de notre leadership sur le marché local, tout en renforçant notre présence à l’international. C’est dans ce cadre là que nous nous sommes lancés dans les opérations à l’exportation vers les USA et l’Afrique de l’Ouest. Notre principal objectif est d’atteindre un équilibre entre les marchés, local et international, pour saturer nos installations et améliorer notre rentabilité. Ces challenges à l’export constituent en outre un puissant levier de mobilisation de l’ensemble de nos ressources et compétences.

L’acier est une des matières les plus protégées et ceci est vrai partout dans le monde. Dans un marché restreint, il est fondamental que notre industrie survive et se réinvente pour dynamiser la croissance. Notre entreprise avance en parfaite osmose avec les autorités marocaines et l’ensemble de notre filière sidérurgique pour y parvenir. Par ailleurs, Sonasid ne cherche pas simplement à instaurer des mesures de sauvegarde et de protection, elle agit avec agilité et intelligence pour aller plus vite, plus loin et s’engage pleinement pour faire face à une compétition régionale, et même mondiale.

Amin ABRAK
Directeur Général



L'ACTUALITÉ SONASID

- Profil
- Actionnariat
- Gouvernance
- Indicateurs-clés 2017
- Carnet de l'Actionnaire





PROFIL

Un opérateur de référence dans le secteur des matériaux de construction

Sonasid, premier sidérurgiste marocain, est reconnu aujourd'hui comme le spécialiste des produits longs. Versée dans l'univers de la construction et de l'industrie, la filiale du géant mondial ArcelorMittal et du groupe Al Mada se pose en leader du marché du rond à béton et du fil machine. Le groupe historique s'illustre également sur le marché des armatures industrielles à travers sa filiale Longometal Armatures.

Au fait de la compétitivité requise au niveau national et international, Sonasid maintient une modernisation proactive et un développement technologique constants de son outil industriel. Le premier opérateur national a développé une expertise technique et opérationnelle qui le positionne en acteur structurant du marché marocain avec une gamme de produits complète, conforme aux exigences des normes nationales du secteur.

Cette stratégie s'appuie sur ses deux sites de production de Jorf Lasfar et de Nador et lui permet de maintenir sa position de leader, de satisfaire pleinement le besoin local et de pénétrer aisément le marché international.

Véritable référence dans son domaine et consciente de sa responsabilité sociétale, Sonasid se distingue par son engagement citoyen à travers une démarche basée sur la considération de ses parties prenantes, la protection de l'environnement et le développement durable. Cette vision se matérialise notamment à travers son plan opérationnel « Green Steel », un système de production sidérurgique combinant des dépenses énergétiques faibles et une absence d'impact négatif sur l'environnement.

Cette manière d'intégrer l'entreprise dans son environnement, d'accompagner ses collaborateurs et de dialoguer avec ses parties prenantes représente un facteur inégalé de compétitivité dans le panorama marocain.

ACTIONNARIAT

ArcelorMittal et Al Mada, un partenariat stratégique

Un accord de partenariat stratégique entre SNI (actuellement Al Mada) et Arcelor (actuellement ArcelorMittal) a été conclu en 2006 pour le développement de Sonasid. Arcelor, SNI et les autres actionnaires de référence (MAMDA-MCMA, Axa Assurances Maroc, RMA Watanya, CIMR et Attijariwafa bank) ont transféré le 31 mai 2006, leurs participations respectives dans le capital de Sonasid à une société holding NSI «Nouvelles Sidérurgies Industrielles». Cette société détient 64,86 % du capital de Sonasid, réparti à 50/50 entre ArcelorMittal et le groupe des actionnaires marocains conduit par Al Mada. Ce partenariat repose sur la consolidation et le développement de la position de Sonasid sur le marché marocain ainsi que sur le transfert de technologie et de compétences d'ArcelorMittal dans le secteur des produits longs.

ArcelorMittal, leader mondial de la sidérurgie

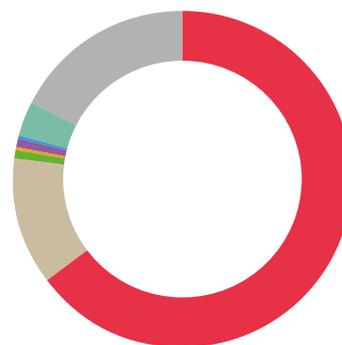
ArcelorMittal est le leader mondial de l'acier dans les principaux secteurs : automobile, construction, emballage et applications ménagères avec un très large réseau de distribution.

Le groupe compte près de 210 000 collaborateurs dans plus de 60 pays. À travers ses valeurs fondées sur le développement durable, la qualité et le leadership, ArcelorMittal s'engage à développer son activité de manière responsable dans le respect de la santé, la sécurité et le bien-être de ses employés, sous-traitants et communautés riveraines des sites de production.

Indicateurs-clés ArcelorMittal 2017

Bénéfice opérationnel	5,4 milliards de \$
EBITDA	8,4 milliards de \$
Bénéfice net	4,6 milliards de \$
Expéditions d'acier	85,2 MT
Dette nette	10,1 milliards de \$
Chiffre d'affaires	68,679 milliards de \$

Actionnariat Sonasid au 31.12.2017



- MCMA **0,68 %**
- MAMDA **0,23 %**
- CMR **3,52 %**
- Autres **19,50 %**
- NOUVELLES SIDÉRURGIES INDUSTRIELLES « NSI » **64,86 %**
- RCAR **10,12 %**
- Wafa ASSURANCES **0,82 %**
- ATTIJARIWafa BANK **0,27 %**



GOUVERNANCE

Conseil d'Administration de Sonasid au 31-12-2017

M. Mohamed Ramses ARROUB	Président du conseil d'administration
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur
M. Cédric BOUZAR	Administrateur
M. Aymane TAUD	Administrateur
M. Jean Paul ORDIONI	Administrateur
M. Mohamed Hakim TAZI	Administrateur
M. Hugues FAUVILLE	Administrateur
M. Vincent CHOLET	Administrateur
M. Christian QUINCKE	Administrateur
M. Javier Serra CALLEJO	Administrateur
M. Vikram KRISHNAMOORTHY	Administrateur
CIMR représentée par M. Khalid CHEDDADI	Administrateur
MCMA représentée par M. Hicham BELMRAH	Administrateur
RMA représentée par M. Azeddine GUESSOUS	Administrateur

Comité Stratégique

- M. Cédric **BOUZAR**
- M. Ayman **TAUD**

Missions :

- Préparer les orientations stratégiques de Sonasid et de ses programmes d'investissement, en vue de leur présentation au Conseil d'Administration
- Suivre l'exécution budgétaire

Périodicité :

Trimestrielle

Comité Exécutif

M. Amin ABRAK	Directeur Général
M. Abdelilah FADILI	Directeur Financier et Directeur Général Adjoint
M ^{me} Houda LAZREQ	Directrice des Achats & Logistique
M. Khalid NABOUB	Directeur du Site de Jorf Lasfar
M. Khalid SALHI	Directeur du Site de Nador
M. Ahmed FAIH	Directeur Technique, Etudes et Développement
M. Said AIT AMMI	Directeur Business Development

Missions :

- Piloter l'activité opérationnelle de l'entreprise
- Analyser la conjoncture nationale et internationale et son impact sur l'activité de la société
- Préparer les Conseils d'Administration et différents comités

Périodicité :

Hebdomadaire

Comité des Risques & des Comptes présidé par M. Azeddine GUESSOUS

- M. Aymane **TAUD**
- M. Christian **QUINCKE**

Missions :

Statuer sur l'ensemble des sujets pouvant affecter les comptes et les risques. Dans ce cadre, le comité définit la méthode d'établissement et d'arrêt des comptes sociaux et consolidés ainsi que la méthodologie de détermination des provisions. Il examine les comptes semestriels, annuels et le reporting complet des risques. Il assure la cohérence et la pertinence des mécanismes mis en place pour le contrôle interne des procédures, des risques et de la déontologie. Il statue sur la qualité des travaux réalisés par les commissaires aux comptes et juge de leur indépendance.

Périodicité :

Semestrielle

Comité Nominations & Rémunérations

- M. Aymane **TAUD**
- M. Cédric **BOUZAR**

Missions :

Statuer sur la politique de rémunération et de gestion des ressources humaines. Il définit les conditions de la rémunération globale du personnel, élabore la politique des avantages pour les salariés, définit le plan de succession pour les postes clés de la société, gère les hauts potentiels et réfléchit sur la politique de formation. Il étudie l'évolution de la masse salariale et de l'équité interne.

Périodicité :

Semestrielle

INDICATEURS CLÉS

Comptes sociaux

En MDH	31-déc-16	31-déc-17
Chiffre d'affaires	3010	3657
EBITDA	123	265
Résultat d'exploitation	5	160
Résultat net	-46	81

Comptes consolidés

En MDH	31-déc-16	31-déc-17
Chiffre d'affaires	3115	3714
EBITDA	124	273
Résultat net de l'ensemble consolidé	-62	44

CARNET DE L'ACTIONNAIRE

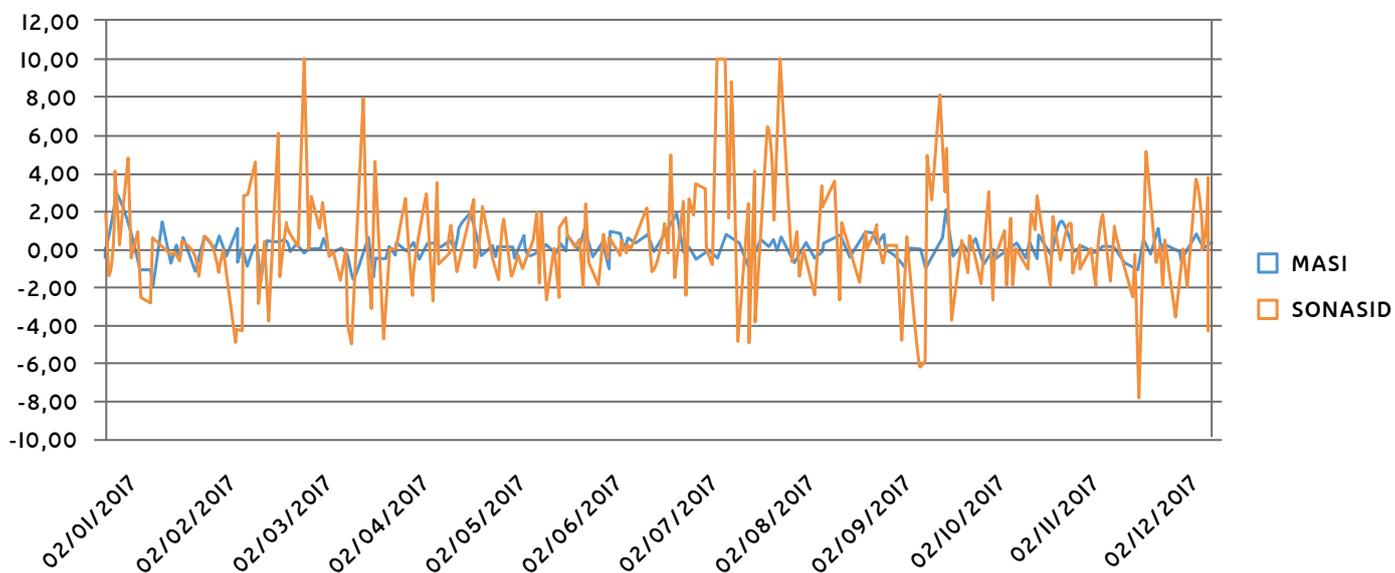
Ratios financiers 2017

En MDH	2017
ROE	2,3%
ROCE	3,6%
BPA	11,2
P/E	62,5
FCF/Action	-5,7
Cours/FCF par action	NS
ANA	495,5
P/B	1,4
DPA	0,0
D/Y	0,0%
VE/EBE	8,1
EN/CP	-17,2%
Marge EBE	8,0%

Indicateurs boursiers

Au 31 décembre	2016	2017
Nombre d'actions en circulation	3 900 000	3 900 000
Capitalisation boursière (Dhs)	1 505 595 000	2 733 900 000
Cours coté de l'action (Dhs)		
Cours le plus haut	492	860
Cours le plus bas	287	331
Au 31 décembre	386	701
Dividende ordinaire par action (Dhs)		
Dividende exceptionnel par action (Dhs)		

Performances comparées de Sonasid et du Masi en 2017





SONASID, UNE AMBITION MAROCAINE

- L'histoire d'un leader
- Infrastructures et dispositifs industriels





L'HISTOIRE D'UN LEADER

L'État marocain crée Sonasid en 1974 avec pour ambition de développer un complexe sidérurgique complètement intégré à partir de la production de minerai de fer à Ouxiane (Nador) en le valorisant dans un haut fourneau d'un million de tonnes.

Les études technico-économiques ont finalement conclu à une intégration en amont progressive et les travaux de construction du 1^{er} laminoir marocain ont ainsi été lancés à Nador. La production a démarré quelques années plus tard en mars 1984 avec une capacité annuelle initiale de 420 000 tonnes de rond à béton et de fil machine portée progressivement à 650 000 tonnes.

En 1996, Sonasid introduit 35 % de son capital en bourse et en 1997, l'État cède 62 % du capital à un consortium d'investisseurs institutionnels pilotés par la SNI.

En juillet 2002, Sonasid investit dans un second laminoir à Jorf Lasfar d'une capacité annuelle de 450 000 tonnes pour répondre à la demande croissante du marché. Un an plus tard, en 2003, Sonasid concrétise son projet d'intégration en amont par la réalisation d'une aciérie électrique à Jorf Lasfar qui devait alimenter les 2 laminoirs en billettes pour réduire sa dépendance au marché international.

L'unité démarre en août 2005, la même année, Sonasid augmente sa participation à 92 % dans le capital de Longoméтал Armatures, une activité initialement développée au sein de Longoméтал Afrique.

Le 3 mars 2006 marque une nouvelle étape décisive dans l'histoire de Sonasid avec le renforcement d'Arcelor dans le capital de Sonasid et le partenariat conclu entre SNI (actuellement Al Mada) et ce qui deviendra quelques mois plus tard ArcelorMittal.

INFRASTRUCTURES ET DISPOSITIFS INDUSTRIELS

Premier opérateur sur son marché, Sonasid mène une politique ambitieuse de modernisation et de développement technologique de son outil industriel pour améliorer la productivité de ses laminoirs et sécuriser son approvisionnement en billettes. Une stratégie qui lui permet de maintenir sa position de leader et de continuer à satisfaire le marché local dans les meilleures conditions.

Centre de Nador - Laminoir

Situé à 18 km de la ville de Nador, le laminoir, inauguré en 1984, présente un potentiel de production de 650 000 t/an de rond à béton et fil machine. Le laminoir de Nador a nécessité un investissement de près d'un milliard de dirhams et a connu d'importants travaux de modernisation et de mise à niveau afin de développer sa compétitivité et sa rentabilité.

Complexe sidérurgique intégré de Jorf Lasfar

Sonasid a lancé en juillet 2002, sa deuxième unité de production à Jorf Lasfar, une région qui bénéficie de

plusieurs atouts favorables au développement industriel : centrale électrique à proximité du site, infrastructures portuaires et réseau ferré la reliant aux principales régions économiques. Un investissement de 660 millions de dirhams pour un laminoir d'une capacité de production annuelle de 450 000 tonnes de rond à béton.

En 2005, Sonasid a intégré la filière en amont avec le démarrage de la première aciérie au Maroc destinée à produire la billette : intrant des 2 laminoirs. Cette nouvelle unité a nécessité un investissement de plus d'un milliard de dirhams pour une production annuelle de 800 000 tonnes de billettes.

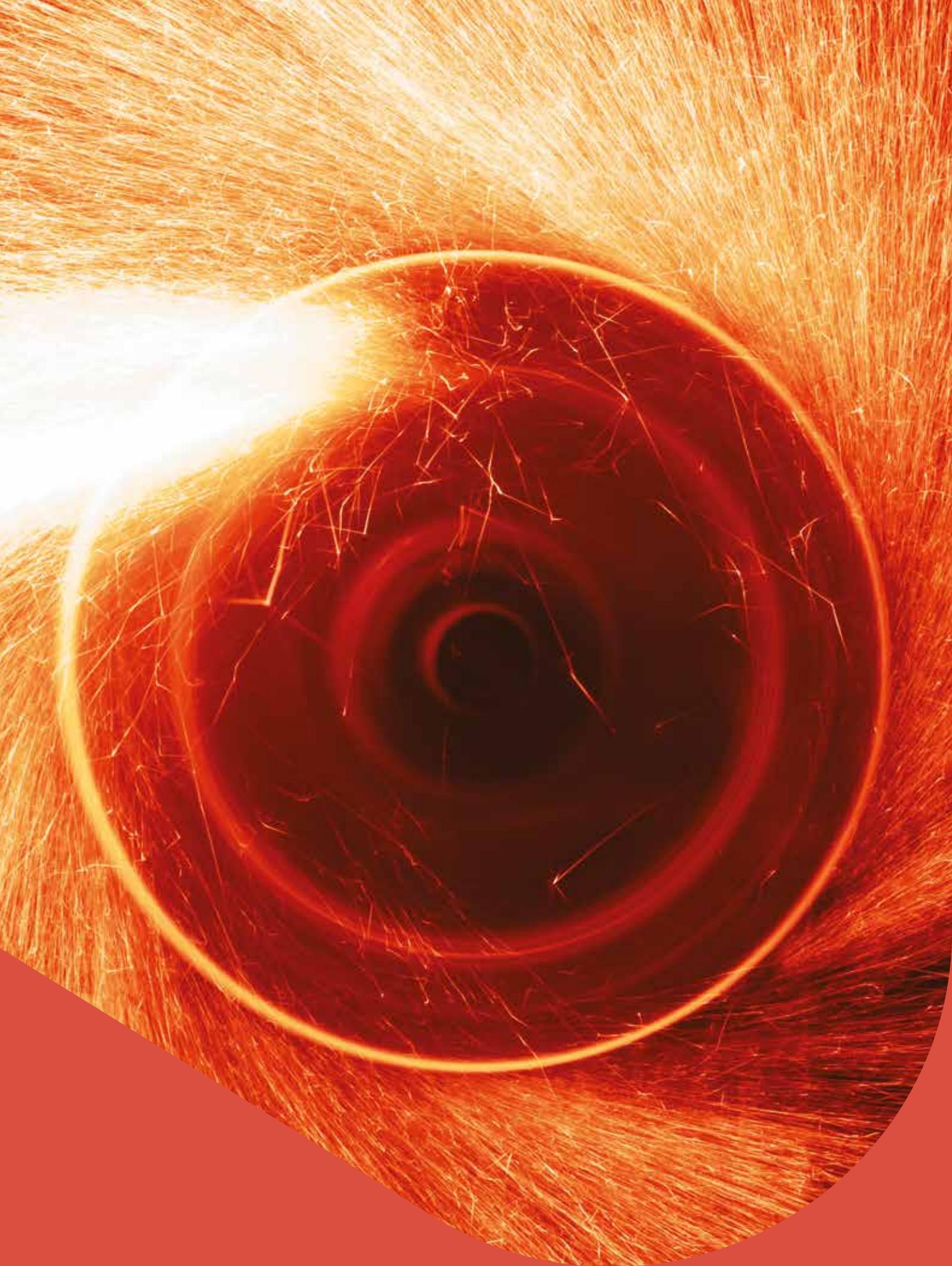
De plus, Sonasid a procédé à l'acquisition d'un broyeur de ferraille, d'une valeur de 125 millions de dirhams et d'une capacité annuelle de 300 000 tonnes, qui permet une meilleure préparation de la ferraille et une amélioration des indicateurs de l'aciérie. Aujourd'hui, Jorf Lasfar est à la pointe de l'innovation dans plusieurs projets de développement, de valorisation des coproduits et d'optimisation énergétique.





UN LEADER EN MOUVEMENT

- Nador et Jorf Lasfar : deux unités sidérurgiques dynamiques
- La sécurité avant tout
- La proximité client, un atout majeur de Sonasid
- L'exportation, prototype d'agilité de Sonasid
- Green Steel : l'innovation énergétique au service de l'optimisation économique
- Les ressources humaines, premiers acteurs du changement
- Longometal Armatures, le bras armé de Sonasid





3

NADOR ET JORF LASFAR : DEUX UNITÉS SIDÉRURGIQUES DYNAMIQUES

La modernisation constante de son outil industriel est sans aucun doute une des raisons principales permettant à Sonasid de se positionner comme un leader du secteur sidérurgique marocain. Une stratégie qui s'appuie sur ses deux sites de production pour lui permettre de continuer à satisfaire le marché local aux meilleures conditions et de s'ouvrir résolument aux opportunités internationales.

Le capital humain au service de l'amélioration continue

L'accompagnement des ressources humaines constitue un chantier de première importance dans le secteur industriel. Sonasid a progressivement mis en place une culture de création de valeur tout en maintenant ses collaborateurs au centre de ce processus. Ainsi et en vue de servir et de soutenir son excellence industrielle, les sites de Jorf Lasfar et de Nador poursuivent leur politique de renforcement du capital humain. De plus, l'ouverture de l'entreprise à l'international pousse ses unités à se dépasser et à mobiliser les meilleures ressources en vue de redéfinir ses processus de production et d'innovation.

L'opération d'export du fil machine vers les États-Unis a en effet représenté un fait majeur de l'actualité de Sonasid en 2017. Un challenge sans précédent au vu des exigences et des normes techniques relatives au marché américain. La phase de production a exigé une sensibilisation des équipes aux standards attendus et à la compétitivité requise au niveau international, une opération qui a provoqué une précieuse montée en compétences de l'ensemble des collaborateurs.

Une compétitivité accrue de l'outil industriel

Sur le plan technique, Sonasid poursuit activement plusieurs chantiers ambitieux d'innovation et de redynamisation de son outil industriel. Ainsi et en vue de servir au mieux le marché, l'amélioration de la préparation de la ferraille constitue l'un des principaux chantiers actuellement enclenchés ; un projet d'envergure qui a permis de réaliser des économies d'énergie et une optimisation considérable des coûts.

Afin de mener à bien ce plan d'excellence industrielle, l'entreprise capitalise en permanence sur l'expertise du groupe pour orienter ses efforts tant sur le plan des équipements que des processus de production.

Au travers de cette dynamique et de ces efforts constants, Sonasid se positionne aujourd'hui par le biais de ses deux sites en tant que benchmark de référence aussi bien au niveau national qu'international.





LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

À Sonasid, la sécurité fait partie des axes prioritaires de la réflexion stratégique globale du groupe. Les résultats obtenus depuis quelques années élèvent l'entreprise au rang de modèle de management de la sécurité en milieu industriel. Ces performances témoignent des efforts de collaboration entre le management et les équipes terrain pour construire ensemble un système d'animation mature.

L'intérêt de cette responsabilisation collective répond à des exigences d'éthique et de sécurité mais aussi à un meilleur pilotage opérationnel. Aujourd'hui, le système d'animation de la sécurité a atteint un niveau de maturité responsable reconnu au sein du groupe ArcelorMittal. L'objectif consacré est de maintenir et cultiver le réflexe de remontée des expériences et leur analyse. Chaque collaborateur a un rôle à jouer dans cette mission de vigilance partagée pour prévenir efficacement les accidents.

Ces cinq dernières années, Sonasid a déployé des efforts constants et rigoureux pour migrer du stade de l'indépendance à l'interdépendance. En 2017, le

développement continu du projet SAS a abouti à un élargissement de la problématique sécuritaire, amenant l'ensemble des collaborateurs à s'interroger sur leur responsabilité vis-à-vis de leur propre sécurité et de celle de leurs collègues. Intégrés à l'intranet, divers instances et dispositifs digitalisés permettent à chaque agent de remonter les anomalies sur le terrain. Le processus dénommé « leadership sécurité » permet ainsi à tous les collaborateurs de pratiquer la vigilance partagée.

Sonasid a un seul objectif dans le domaine sécuritaire : le « 0 accident ». Dans cette optique, Sonasid rehausse continuellement le niveau de management de prévention d'accidents fatals, en renforçant ses « Fatality Prevention Standards ». Les processus de remontées d'informations, de risques et de presque accidents sont progressivement dématérialisés. L'objectif à terme est de pouvoir traiter toutes les données avec plus de fiabilité et de fluidité et de réduire considérablement les risques et les accidents.

LA PROXIMITÉ CLIENT, UN ATOUT MAJEUR DE SONASID

En 2017, l'animation de l'activité commerciale a significativement contribué à l'essor financier de Sonasid. À la fin de l'année, les résultats positifs étaient au rendez-vous. Un accomplissement majeur au vu du contexte concurrentiel sur le marché des produits longs.

Une offre pertinente au service de la compétitivité commerciale

La première préoccupation du leader national a toujours été la qualité du produit et son acheminement dans les meilleures conditions. Ainsi et depuis de nombreuses années, Sonasid développe une vision d'opérateur complet et à forte valeur ajoutée. Une ambition qui s'inscrit dans la continuité de la stratégie de l'entreprise, et se concrétise aujourd'hui par un rythme de distribution croissant et soutenu.

Au-delà de son aspect opérationnel, l'efficacité du service commercial réside également en amont du processus. En effet, les équipes industrielles et commerciales mènent conjointement leurs réflexions autour des critères et besoins du consommateur afin de mieux répondre à l'évolution du marché. L'entreprise consolide ainsi son leadership commercial et continue d'assurer en permanence une gamme complète et diversifiée de ses produits.

Une stratégie de partenariats gagnante

Attentive à l'évolution du marché local et au développement de la culture client, Sonasid se distingue par une percée remarquable au niveau de la distribution. Forte de ses relations privilégiées avec les acteurs du marché et dans la continuité de sa visée d'ancrage local, l'entreprise a développé un système commercial évolutif et adapté. Les performances obtenues attestent en effet de l'importance grandissante de l'activité logistique et de la pertinence des solutions de proximité, d'agilité et de flexibilité au service du client final.

Pour accompagner cette dynamique globale, Sonasid a poursuivi en 2017 sa réorganisation commerciale et a accéléré sa montée en performances. Ainsi et à travers sa vision, sa dynamique interne et sa connaissance accrue du marché marocain, Sonasid a su ériger son dispositif commercial en véritable levier de performance.





L'EXPORTATION, PROTOTYPE D'AGILITÉ DE SONASID

Dans un contexte de globalisation accrue et de disparition progressive des frontières économiques, l'export devient une activité incontournable au service de la diversification des marchés. Cette internationalisation mobilise toutes les ressources de Sonasid pour se conformer à des critères et à des standards internationaux de compétitivité. Un objectif à sa portée au vu de son opération d'export parfaitement gérée aux États-Unis.

Une expérience américaine réussie et une montée en compétence

En 2017, Sonasid a pénétré plusieurs états américains et a satisfait divers clients dans différents secteurs d'activité, des « commodities » aux produits à valeur ajoutée. Au-delà de la synergie des collaborateurs, ce challenge a permis d'optimiser les processus internes de l'entreprise, y compris le processus d'export.

L'innovation des produits constitue un pilier central de la création de valeur à Sonasid. L'entreprise a en effet réussi à concevoir des produits aux normes dédiées exclusivement au marché américain. L'opération a bénéficié à Sonasid tant en termes de valorisation qualitative que de révision de ses fondamentaux de rentabilité. De plus, au vu du partage des normes américaines par une multitude de zones géographiques, les potentialités d'export de Sonasid sont aujourd'hui démultipliées.

Des opportunités ponctuelles aux marchés réguliers

Sonasid maintient la satisfaction du marché local comme premier objectif commercial, tout en visant des marchés réguliers qui contribueront à employer pleinement ses capacités de production. Face à la surcapacité conjoncturelle du marché marocain, l'activité d'export représente un débouché de vente idéal, notamment dans les régions d'Afrique de l'Ouest, d'Amérique et du Moyen-Orient. Dans cette optique, la stratégie d'internationalisation permettra de créer de la valeur et de rentabiliser les capacités de production des installations industrielles.

Doté d'atouts spécifiques à son métier et à son environnement, Sonasid fait montre de précieux avantages dans un secteur sidérurgique extrêmement concurrentiel et se projette vers des pays en besoin d'infrastructures et de développement. Ainsi et grâce à ces nouveaux marchés, Sonasid devrait passer en quelques années d'une surcapacité de production à un emploi optimal de ses potentialités. En d'autres termes, l'activité d'export constitue, aujourd'hui plus que jamais, une locomotive qui tire Sonasid en avant, poussant l'entreprise à se dépasser pour concevoir des produits à la hauteur des attentes internationales.

GREEN STEEL : L'INNOVATION ÉNERGÉTIQUE AU SERVICE DE L'OPTIMISATION ÉCONOMIQUE

« Green Steel », ou l'acier vert, est un concept renvoyant à tous les efforts déployés par Sonasid pour produire son acier sans impact négatif sur l'environnement et à moindre coût énergétique. Une démarche pleinement inscrite dans l'actualité du développement durable et qui reflète la volonté d'innovation et d'amélioration continue du premier sidérurgiste marocain.

Une politique énergétique audacieuse

L'un des chantiers principaux de l'année 2017 était la réduction des consommations. Le but est de conjuguer l'exploitation des énergies renouvelables et des combustibles alternatifs afin de substituer l'usage d'énergies fossiles par des procédés novateurs et rentables. En effet, les bénéfices liés au programme « Green Steel » ne sont pas uniquement liés à la dimension environnementale, mais aussi à la performance économique et industrielle.

Plus de 14 % de la consommation électrique sur les deux sites industriels de Sonasid est d'origine éolienne. À compter de mi 2018, ce ratio atteindra 90 % de la consommation des deux sites, soit plus de 400 GWH.

Enfin, en termes de politique énergétique, Sonasid, certifiée ISO 9001, ISO 14001 et ISO 18001, projette de concrétiser fin 2018 sa certification ISO 50001. L'entreprise maintient ainsi le niveau élevé de qualité de ses produits dans le respect des normes environnementales et sécuritaires en vigueur. Cet avantage reconnu par les professionnels du secteur contribue à placer l'entreprise au premier rang dans le choix sidérurgique.

De la novation et de l'innovation

Conformément à sa politique de sauvegarde environnementale, Sonasid revoit à la baisse ses limites d'émission de gaz à effet de serre. À travers cette réorientation stratégique et opérationnelle, l'entreprise prévoit non seulement la substitution de l'énergie fossile par celle renouvelable, mais aussi les besoins en termes d'unités de traitement et de filtration des émanations des usines. L'innovation appliquée à l'outil industriel et les moyens de production s'est progressivement imposée comme un vecteur de développement durable.

Sonasid a réussi à faire de la configuration énergétique marocaine un facteur de compétitivité. Que ce soit au niveau du groupe ArcelorMittal ou par rapport à ses concurrents, l'entreprise excelle dans le domaine de l'optimisation énergétique.

Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme

L'acier est un matériau recyclable à l'infini. Au-delà de la valorisation de la ferraille, Sonasid recycle elle-même ses coproduits. A la fin de l'année 2018, le sidérurgiste prévoit d'être « 100 % recycling ». Plus que cela, Sonasid parvient également à recycler certains coproduits d'autres acteurs sidérurgistes et poursuit des innovations dans ce domaine.

Par ailleurs, Sonasid assure depuis 2014 la destruction et la transformation en acier liquide des grands taxis vétustes et ce, dans le cadre du Programme National de Renouvellement des Grands Taxis. Ce faisant, Sonasid se positionne au centre d'un écosystème de parties prenantes dédiées au recyclage et à la valorisation des déchets industriels. Il s'agit d'un nouveau métier, de strates additionnelles de projets qui viennent se greffer au cœur de l'activité de Sonasid.

Sonasid se montre ainsi structurante dans son approche d'exploitation de l'environnement : l'opérateur étend sa chaîne de valeurs, intègre l'amont de production à sa stratégie, optimise son outil industriel, valorise son aval, crée un véritable réseau de collecte tout en mettant à contribution un large faisceau de parties prenantes industrielles et étatiques. Ses expertises traditionnelles et nouvellement créées lui permettent d'apporter des solutions de valorisation et de recyclage, pour l'entreprise et pour le pays.

Outre ses ressources internes, Sonasid met à contribution ses partenaires et parties prenantes dans le cadre du processus d'innovation industrielle. L'entreprise cherche ainsi à se dépasser en continu en s'inspirant de son expertise et des « best practices ». L'innovation nécessite une montée en compétences et un apprentissage permanent. Ces avancées constituent le fruit d'un processus d'amélioration continue et font la fierté et la force du leader de l'acier au Maroc.





LES RESSOURCES HUMAINES, PREMIERS ACTEURS DU CHANGEMENT

L'histoire de Sonasid se confond avec celle de ses collaborateurs, des hommes et des femmes qui sont le garant de sa pérennité et de son développement. Sonasid, consciente de ce capital à fructifier, valorise la marque employeur et accompagne les divers changements de l'organisation interne.

Le capital humain au service de la création de valeur en entreprise

Sur l'année 2017, Sonasid présentait un enjeu organisationnel clairement identifié au niveau des différentes entités. Ainsi, les réalisations ont porté sur une répartition optimale des ressources et l'harmonisation des objectifs stratégiques et opérationnels. Entre différentes visées, l'entreprise prône une approche gratifiante tant les performances collectives qu'individuelles.

En vue d'assurer le transfert des compétences entre les différentes générations des collaborateurs, l'entreprise met en place plusieurs dispositifs spécifiques et prend en compte les contraintes de son environnement et de ses choix stratégiques. C'est ainsi que Sonasid pilote la croissance des services de l'entreprise à travers une politique d'enrichissement des compétences, à même de maximiser les potentialités des collaborateurs. Une démarche d'amélioration continue qui constitue la véritable valeur ajoutée des Ressources Humaines en tant qu'acteurs du changement et du progrès.

La RSE, premier vecteur d'intégration

Au regard du volet social de la RSE, Sonasid pilote plusieurs actions dans l'environnement immédiat des sites de l'entreprise. Les deux sites industriels de l'entreprise ont contribué, à plusieurs actions sociales, en particulier celles liées aux rénovations des écoles et à l'employabilité locale.

Sonasid a également investi dans l'écosystème universitaire à travers la signature de multiples conventions de partenariats en vue d'échanges, de formations et d'enseignement. Les collaborateurs Sonasid peuvent ainsi monter en compétences et partager leur savoir-faire dans le milieu académique. Sonasid sponsorise également un nombre important de forums d'emplois et d'entreprises et accueille en son sein de nombreux stagiaires. Par le biais de ce travail appliqué en amont, Sonasid croit et investit en la valeur locale. En retour, l'entreprise dispose d'un vivier de potentielles recrues aptes à intégrer le premier sidérurgiste régional, une stratégie « win-win » qui bénéficie à la marque employeur de l'entreprise.

LONGOMETAL ARMATURES, LE BRAS ARMÉ DE SONASID

Le groupe Sonasid se positionne sur le marché des armatures industrielles et de bâtiment à travers sa filiale Longométal Armatures.

Implantée au niveau de la zone industrielle de Berrechid, Longométal Armatures (LMAR) est spécialisée dans la production des armatures coupées façonnées et assemblées. Une expertise développée au fil des nombreux chantiers et capitalisant sur d'innombrables solutions industrielles inventives.

Longométal Armatures a participé à la réalisation d'importants chantiers d'envergure nationale constitués de barrages, autoroutes, ports, éoliens, ponts et LGV.

Production des armatures personnalisées assemblées et posées

Ces armatures sur mesure sont destinées aux ouvrages de bâtiment et génie-civil. Activité réalisée selon le processus suivant :

- Décorticage des plans : transformation des plans béton armé issus des bureaux d'études en ordre de fabrication ;
- Coupe : à partir des barres et de couronnes, coupe sur cisailles, bancs de coupe ou de redresseurs ;

- Façonnage : pliage ou cintrage sur machines doubles, cadreuses ou redresseuses-coupeuses-façonneuses automatiques ; pour obtenir les cadres, étriers, épingles, ancrages et coudes ;
- Assemblage & Pose d'armatures : ces deux activités sont sous-traitées. Il s'agit du montage des barres coupées et façonnées pour obtenir les armatures assemblées, semelles, poteaux, poutres, panneaux et leur pose sur chantier.

La mutualisation des fonctions se poursuit dans un esprit de synergie. La filiale ambitionne de poursuivre ses efforts en matière de gestion des paramètres organisationnels afin de maintenir la progression de ses indicateurs et développer son activité.

Les clients de Longométal Armatures bénéficient aussi bien de la puissance de Sonasid que de la proximité de ses interlocuteurs. Cette précieuse synergie, reposant sur le savoir-faire des hommes et des infrastructures techniques du groupe, constitue un modèle d'agilité et marque le développement de compétences collectives aptes à répondre aux exigences multiples des clients d'aujourd'hui.





L'AVENIR EN MARCHÉ

- La réponse à un marché en mutation
- Perspectives





4

LA RÉPONSE À UN MARCHÉ EN MUTATION

Il faut positionner le secteur de l'acier dans un environnement plus global. Le marché de l'acier long, qui représente la majeure partie de l'activité de Sonasid, pèse entre 1,2 et 1,3 millions de tonnes par an. Si l'on compare ce chiffre par rapport au tonnage mondial, ce dernier est mille fois plus important. La demande locale est donc mineure comparativement aux géants de l'industrie, mais demeure parallèlement très convoitée.

Plus généralement, le secteur de la sidérurgie est extrêmement capitalistique au Maroc avec un investissement global dépassant les 15 milliards de dirhams en l'espace de 10 ans. C'est également un secteur extrêmement volatil où le moindre déséquilibre international ou régional crée des distorsions de marché et de concurrence. En outre, la consommation de l'acier augmente naturellement au rythme de la croissance démographique et accompagne le développement national.



Sur le plan régional, les mesures antidumping adoptées en Europe et aux États-Unis mettent plus de pression sur notre marché local, puisque les capacités chinoises et européennes cherchent de nouveaux débouchés et représentent une menace réelle. Des pays voisins comme l'Algérie et d'autres sont en train d'augmenter leurs capacités de production et peuvent donc devenir demain exportateurs. La deuxième donnée est la surcapacité du marché local qui inclut plusieurs opérateurs dont la capacité représente presque trois fois la demande, ce qui engendre de la pression sur le marché.

Dans ce cadre concurrentiel et sous tension, le management de Sonasid, loin de se laisser submerger par cette pression ambiante, poursuit avec rigueur et sérénité ses axes de développement. Ces derniers, articulés autour de l'excellence industrielle, l'optimisation énergétique, la valorisation du capital humain, la distribution locale et l'export, viseront à transformer les contraintes du secteur sidérurgique en atouts, et ses menaces en opportunités.

Perspectives

En vue de réagir aux impératifs du marché, Sonasid a identifié plusieurs enjeux auxquels l'entreprise se doit de répondre avec célérité et efficacité. Ainsi, Sonasid vise à accroître sa compétitivité à l'échelle nationale, diversifier ses produits et ses marchés, investir dans la qualité des produits innovants, opter pour l'internationalisation à travers l'export et enfin, poursuivre la dynamisation de son réseau local de distribution.





ÉLÉMENTS FINANCIERS

- Comptes consolidés au 31 décembre 2017
- Notes aux comptes consolidés
- Comptes sociaux au 31 décembre 2017
- Résolutions 2017



Compte de résultat consolidé

EXERCICES DU 1 ^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE	2017	2016
En millions de MAD		
Chiffre d'affaires	3 714,44	3 114,73
Autres produits de l'activité	13,42	(36,14)
Produits des activités ordinaires	3 727,86	3 078,59
Achats	(2 939,36)	(2 435,94)
Autres charges externes	(271,21)	(234,59)
Frais de personnel	(177,16)	(173,15)
Impôts et taxes	(51,78)	(61,82)
Amortissements et provisions d'exploitation	(186,28)	(242,20)
Autres produits et charges d'exploitation nets	7,44	22,16
Charges d'exploitation courantes	(3 618,35)	(3 125,53)
Résultat d'exploitation courant	109,51	(46,95)
Cessions d'actifs	0,00	0,00
Résultats sur instruments financiers	(0,81)	0,53
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(0,26)	(21,84)
Autres produits et charges d'exploitation	(1,07)	(21,32)
Résultat des activités opérationnelles	108,44	(68,26)
Produits d'intérêts	3,96	6,63
Charges d'intérêts	(9,89)	(13,13)
Autres produits et charges financiers	(16,56)	7,94
Résultat financier	(22,48)	1,44
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	85,96	(66,82)
Impôts sur les bénéfices	(62,57)	(30,80)
Impôts différés	20,39	34,95
Résultat net des entreprises intégrées	43,78	(62,68)
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	0,00	0,00
Résultat net des activités poursuivies	43,78	(62,68)
Résultat net des activités abandonnées	0,00	0,00
Résultat de l'ensemble consolidé	43,78	(62,68)
Intérêts minoritaires	0,06	(0,21)
Résultat net - Part du groupe	43,72	(62,47)
Résultat net par action en dirhams	11,21	(16,02)
- de base	11,21	(16,02)
- dilué	11,21	(16,02)
Résultat net par action des activités poursuivies en dirhams	11,21	(16,02)
- de base	11,21	(16,02)
- dilué	11,21	(16,02)

État du résultat global consolidé

EXERCICES DU 1 ^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE	2017	2016
En millions de MAD		
Résultat de l'exercice	43,8	(62,7)
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)		
Ecart de conversion des activités à l'étranger		
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente		
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie		
Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies		
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global		
Quote Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées		
Autres éléments du résultat global nets d'impôts		
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNÉE	43,8	(62,7)
Dont Intérêts minoritaires	0,1	(0,2)
Résultat net - Part du groupe	43,7	(62,5)

État de la situation financière

ACTIF AUX	31-déc-17	31-déc-16
En millions de MAD		
Immobilisations incorporelles, net	6,2	7,8
Immobilisations corporelles, net	1 482,5	1 598,3
Autres actifs financiers	40,0	40,1
- Prêts et créances	40,0	40,1
Impôts différés actifs	143,9	140,2
Autres débiteurs non courants, net	0,0	0,0
Actifs non-courants	1 672,54	1 786,4
Autres actifs financiers	(0,07)	0,7
- Instruments financiers dérivés	(0,07)	0,7
Stocks et en-cours, net	659,4	688,7
Créances clients, net	725,7	379,6
Autres débiteurs courants, net	187,1	271,4
Trésorerie et équivalent de trésorerie	340,8	554,5
Actifs courants	1 913,0	1 895,0
TOTAL ACTIF	3 585,5	3 681,4

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS AUX	31-déc-17	31-déc-16
En millions de MAD		
Capital	390,0	390,0
Primes d'émission et de fusion	1,6	1,6
Réserves	1 497,2	1 557,3
Résultat net part du groupe	43,72	(62,47)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	1 932,5	1 886,4
Intérêts minoritaires	1,6	1,6
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1 934,2	1 888,0
Provisions	107,5	107,5
Avantages du personnel	88,1	84,7
Dettes financières non courantes	0,0	0,0
- Dettes envers les établissements de crédit	0,0	0,0
- Dettes liées aux contrats de location financement	0,0	0,0
Impôts différés Passifs	283,6	300,4
Autres créditeurs non courants	31,1	33,7
Passifs non courants	510,3	526,3
Provisions	16,4	0,5
Dettes financières courantes	9,2	200,7
- Instruments financiers dérivés	0,0	0,0
- Dettes envers les établissements de crédit	9,2	200,7
- Dettes liées aux contrats de location financement	0,0	0,0
Dettes fournisseurs courantes	745,1	869,4
Autres créditeurs courants	370,3	196,5
Passifs courants	1 141,1	1 267,0
TOTAL PASSIF	1 651,3	1 793,4
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	3 585,5	3 681,4

Variation des capitaux propres consolidés

En millions de MAD	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves	Résultat net part du groupe	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
Au 1^{er} Janvier 2016	390,0	1,6	1 615,4	(62,1)	1 945,0	1,8	1 946,8
Effets des changements de méthode comptable							
Montants retraités au 1^{er} janvier 2016	390,0	1,6	1 615,4	(62,1)	1 945,0	1,8	1 946,8
Affectation du résultat de l'exercice N-2			(62,1)	62,1			0,0
Dividendes versés							0,0
Changement de méthodes comptables							0,0
Part du groupe dans le résultat				(62,5)	(62,5)		(62,5)
Autres mouvements			3,9		3,9	(0,2)	3,7
Total des produits et charges de l'exercice			(58,2)	(0,4)	(58,5)	(0,2)	(58,7)
Au 31 décembre 2016	390,0	1,6	1 557,3	(62,5)	1 886,4	1,6	1 888,0
Au 1^{er} janvier 2017	390,0	1,6	1 557,3	(62,5)	1 886,4	1,6	1 888,0
Effets des changements de méthode comptable							
Montants retraités au 1^{er} janvier 2017	390,0	1,6	1 557,3	(62,5)	1 886,4	1,6	1 888,0
Affectation du résultat de l'exercice N-1			(62,5)	62,5			0,0
Dividendes versés							0,0
Changement de méthodes comptables							0,0
Part du groupe dans le résultat				43,7	43,7		43,7
Gains et pertes actuariels			2,4		2,4		2,4
Autres mouvements						0,1	0,1
Total des produits et charges de l'exercice	0,0	0,0	(60,1)	106,2	46,1	0,0	46,2
Au 31 décembre 2017	390,0	1,6	1 497,2	43,7	1 932,5	1,6	1 934,2

Tableau de flux de trésorerie consolidé

EXERCICES DU 1 ^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE	31-déc-17	31-déc-16
En millions de MAD		
Résultat net de l'ensemble consolidé	43,8	(62,7)
Ajustements pour		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	180,6	195,9
Profits/pertes de réévaluation (juste valeur)	0,8	(0,5)
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution		
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	225,14	132,7
Elimination de la charge (produit) d'impôts	42,2	(4,1)
Elimination du coût de l'endettement financier net	9,9	13,1
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	277,2	141,7
Incidence de la variation du BFR	(185,5)	110,2
Impôts payés	(62,6)	(30,8)
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	29,1	221,1
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(41,5)	(48,2)
Variation des autres actifs financiers	0,0	0,0
Subventions d'investissement reçues	0,0	0,0
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,0	0,0
Intérêts financiers versés	(9,9)	(13,1)
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	(51,3)	(61,3)
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	0,0	0,0
Emission d'emprunts		
Remboursement d'emprunt		
Remboursement de dettes résultant de contrats location-financement	0,0	(25,2)
Variation des comptes courants associés	0,0	0,0
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	0,0	(25,2)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(22,2)	134,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture*	353,8	219,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture*	331,6	353,8
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(22,2)	134,6

* Ce montant de Trésorerie et équivalents de trésorerie n'est pas en lecture directe au niveau du bilan dans la mesure où la Trésorerie - Passif est comprise dans les dettes courantes envers les établissements de crédit.

**NOTES AUX
COMPTES
CONSOLIDÉS**

SOMMAIRE

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	44
NOTE 2. ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE	44
NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	44
NOTE 4. INFORMATIONS SECTORIELLES	53
NOTE 5. CHIFFRE D'AFFAIRES	53
NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES	54
NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS	54
NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION	54
NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	55
NOTE 10. RÉSULTAT FINANCIER	55
NOTE 11. IMPÔTS	55
NOTE 12. RÉSULTAT PAR ACTION	56
NOTE 13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	57
NOTE 14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT	57
NOTE 15. AUTRES ACTIFS FINANCIERS	58
NOTE 16. STOCKS ET EN-COURS	58
NOTE 17. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	59
NOTE 18. TRÉSorerIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSorerIE	59
NOTE 19. CAPITAUX PROPRES	59
NOTE 20. PROVISIONS	60
NOTE 21. AVANTAGES DU PERSONNEL	61
NOTE 22. DETTES FINANCIÈRES	63
NOTE 23. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS	63
NOTE 24. INSTRUMENTS FINANCIERS	64
NOTE 25. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE	65
NOTE 26. AUTRES ENGAGEMENTS	65
NOTE 27. PASSIFS ÉVENTUELS	66
NOTE 28. PARTIES LIÉES	66
NOTE 29. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSorerIE	66
NOTE 30. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	66
NOTE 31. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2017	66

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Le groupe Sonasid intervient dans le secteur de l'industrie sidérurgique au Maroc.

Premier Acteur dans le secteur du BTP, la société Sonasid est le leader sidérurgique marocain sur les produits longs (rond à béton & fil machine).

Avec plus de 700 collaborateurs et à travers ses sites industriels situés à Nador et à Jorf Lasfar, Sonasid a une capacité de production annuelle de plus d'un million de tonnes destinée principalement au secteur de la construction nationale.

Le groupe Sonasid se positionne également sur le marché des armatures industrielles et des armatures « bâtiment » à travers sa filiale Longométal Armatures.

NOTE 2. ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

L'année 2017 n'a pas connu d'événements significatifs en termes de variation de périmètre.

NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°06/05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du groupe Sonasid sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2017 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les principes et méthodes comptables du groupe sont décrits ci-après.

- Normes ou amendements applicables obligatoirement en 2017

Les normes, amendements de normes et interprétations publiés par l'IASB et applicables de manière obligatoire à partir de l'exercice 2017 sont listés ci-dessous :

Ces nouvelles normes et interprétations sont effectives aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017 :

- IAS 12 « Comptabilisation d'actif d'impôt différé au titre des pertes latentes »

IAS 12 porte sur la comptabilisation des impôts sur le résultat, y compris des actifs d'impôt différé. Les modifications fournissent des directives qui clarifient comment comptabiliser les actifs d'impôt différé relatifs aux instruments d'emprunt évalués à la juste valeur. Les modifications ont été publiées en réponse à la diversité dans la pratique et s'appliquent lorsqu'une entité enregistre des pertes fiscales.

- IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir »

Les amendements introduisent des paragraphes supplémentaires à la norme. Il est ainsi posé comme principe qu'une entité doit fournir des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les modifications intervenues dans les passifs inclus dans ses activités de financement, que ces modifications proviennent ou non des flux de trésorerie.

- Textes appliqués par anticipation en 2017

- IFRS 15 : produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients
- IFRS 9 : instruments financiers
- IFRS 16 : contrats de location
- IAS 40 : transfert d'immeubles de placement
- IFRIC 22 : transaction en monnaie étrangère et contrepartie anticipée
- IFRIC 23 : incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat

- Textes non encore adoptés par l'Union Européenne (non applicables par anticipation)

- IFRS 14 : comptes de report réglementaire
- IFRS 17 : contrats d'assurance
- Modifications IFRS 10 et IAS 28 : vente ou apports d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise
- Modifications d'IFRS 2 : classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions
- Modifications d'IFRS 9 : clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative
- Modifications d'IAS 28 : intérêts à long terme dans des entités associées et des coentreprises

3.2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

3.3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales

en vigueur, a conduit le groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnant.

Le groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les goodwill, les immobilisations, les stocks, les impôts différés et les provisions.

a) Dépréciation des stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès. Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes ou en charges de restructuration, le cas échéant, suivant la nature des montants concernés.

b) Dépréciation des créances clients et des prêts

Une dépréciation des créances clients et des prêts est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de nos principaux clients peut avoir un impact négatif sur nos résultats futurs.

c) Frais de développement capitalisés, goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

Le groupe a son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises.

Il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles sont déterminées à partir de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus qui sont obtenus à partir des budgets et prévisions et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des perspectives attendues peuvent avoir une incidence sur les flux de trésorerie initialement estimés et peuvent donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Pour les immobilisations corporelles, les principales hypothèses et estimations qui sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable sont les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

d) Provisions

Le montant des provisions comptabilisé par le groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendue.

Lorsque l'effet temps est significatif sur l'évaluation d'une obligation de sortie d'avantages futurs, les provisions sont actualisées, l'effet de désactualisation étant comptabilisé ultérieurement en charges financières.

e) Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les estimations de bénéfices futurs sont réalisées à partir des budgets et prévisions de résultats comptables, ajustés des ajustements fiscaux. Ces estimations sont réalisées sur la base d'hypothèses de marché qui pourraient ne pas être confirmées dans le futur.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelque soit leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du groupe a procédé à la compensation des ces impôts différés actifs et passifs.

f) Provision pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le groupe participe à des régimes de retraites à cotisations définies. Par ailleurs, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que la couverture médicale, les indemnités de départ en retraite et les médailles de travail font l'objet de provisions.

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

L'ensemble de ces engagements est calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. (cf. Note 22)

g) Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

h) Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation. Le groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existant à la date de chaque clôture. (cf. Note 25)

3.4. Principes de consolidation

3.4.1. Filiales

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Un investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

L'investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis :

- il détient le pouvoir sur l'entité faisant l'objet de l'investissement ;
- il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement ;
- il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité faisant l'objet d'un investissement de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si

dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêté des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

3.4.2. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière ou un contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable étant présumée lorsque plus de 20 % des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes; ou
- le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Les participations dans des entités sur lesquelles le groupe a cessé d'exercer un contrôle conjoint ou une influence notable, ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées conformément aux dispositions de IAS 39.

Les participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées qui sont classées comme détenues en vue de la vente (ou incluses dans un groupe destiné à être cédé qui est classé comme détenu en vue de la vente) selon IFRS 5 sont comptabilisées conformément aux dispositions de cette norme (i.e. les entités sont consolidées mais présentées sur une seule ligne de l'actif et du passif).

Actuellement, le groupe ne dispose pas dans son périmètre de consolidation d'entreprise associée ou de co-entreprise.

3.4.3. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du groupe.

3.4.4. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au groupe (dividendes, plus-values...). Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du groupe dans ces sociétés.

3.4.5. Date de clôture

Toutes les sociétés du groupe sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017.

3.5. Conversion des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société Sonasid est le dirham, c'est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du groupe.

Les transactions en monnaies étrangères (c'est-à-dire dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité) sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture ou au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant. Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit dans la note 3.16.3 « Instruments dérivés ci-après ».

3.6. Regroupements d'entreprises

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le groupe en échange du contrôle de l'entité acquise.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3R sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

3.7. Immobilisations incorporelles

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels.

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie sont amorties selon le mode linéaire, sur les périodes suivantes :

- Logiciels : de 3 à 4 ans

3.8. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les intérêts financiers des capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période précédant leur mise en exploitation, sont partis intégrante du coût historique.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charge de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité) suivantes :

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

• Immeubles et constructions

	F 1*	F 2*	F 3*	F 4*	F 5*	F 6*	F 7*
Gros œuvres – charpente métallique	50 ans	50 ans	50 ans	25 ans	33 ans	40 ans	
Étanchéité, toiture et autres	10 ans						
Agencements et aménagements	15 ans		20 ans				
Installations techniques fixes	25 ans	25 ans	25 ans	20 ans	20 ans		
Menuiserie intérieure & extérieure	15 ans						

* F1 : Constructions en dur $\leq R+2$

F2 : Constructions en dur $> R+2$

F3 : Bâtiment industriel en dur (entrepôt, magasins, etc)

F4 : Bâtiment industriel - construction légère - structure métallique

F5 : Bâtiment industriel - construction lourde - structure métallique

F6 : Bâtiment en copropriété

F7 : Aménagements extérieurs/terrains non construits.

- Installations techniques, matériel et outillage : de 3 à 35 ans
- Matériel de transport : de 1 à 9 ans
- Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers : de 2 à 7 ans
- Autres immobilisations corporelles : de 2 à 5 ans

Le mode d'amortissement retenu par le groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

A chaque date de clôture, le groupe revoit les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles et adapte les plans d'amortissement de façon prospective en cas de variation par rapport à l'exercice précédent.

3.9. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 40, les immeubles de placement sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

3.10. Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de

location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminée au commencement du contrat de location. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue du contrat de location financement, en passifs financiers.

Ces immobilisations sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et la durée du contrat de location financement, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'il n'y aura pas de transfert de propriété au terme du contrat.

Pour les contrats de location simple où le groupe est preneur, les paiements effectués au titre de contrats de location simple (autres que les coûts de services tels que l'assurance et la maintenance) sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Les contrats de locations signés par le groupe (bailleur) avec ses clients sont des contrats de location simple. Dans ces contrats, les produits des loyers sont enregistrés de manière linéaire sur les durées fermes des baux. En conséquence, les dispositions particulières et avantages définis dans les contrats de bail (franchises, paliers, droits d'entrée) sont étalés sur la durée ferme du bail, sans tenir compte de l'indexation. La période de référence retenue est la première période ferme du bail. Les frais directement encourus et payés à des tiers pour la mise en place d'un contrat de location sont inscrits à l'actif, dans le poste « immeubles de placement » ou autres postes d'immobilisations concernées, et amortis sur la durée ferme du bail.

3.11. Test de dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un

risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur (diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché peuvent, dans certains cas, être considérées comme des indices de perte de valeur. Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur.

Les goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Le groupe a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés pour perte de valeur était « les usines ». Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et sa juste valeur sur le marché.

Ainsi, pour une filiale non cotée, la valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur une durée de trois ans extrapolée pour trois autres années et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs et le coût moyen pondéré du capital diffèrent en fonction des UGT et des secteurs d'activités dans lesquels elles interviennent.

Pour une filiale cotée, la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) retenue est sa capitalisation boursière à moins que celle-ci soit inférieure à la valeur nette comptable, auquel cas, une estimation de la valeur d'utilité est effectuée.

3.12. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le groupe évalue à chaque date d'arrêté s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ».

Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

3.13. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

3.14. Titres d'autocontrôle et actions propres

Les titres d'autocontrôle et actions propres détenus par le groupe sont enregistrés en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Les cessions ultérieures sont imputées directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

3.15. Actifs financiers

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat. Cette catégorie n'est pas utilisée par le groupe ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20 %) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

Évaluation des créances clients et actifs financiers non courants

Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils peuvent, par ailleurs, faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés actualisés le cas échéant. Le montant de la perte est comptabilisé en dépréciation des comptes de créances et contrepartie d'une dotation pour dépréciation de l'actif circulant.

3.16. Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de

juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en autres produits et charges financiers). Pour les placements disponibles à la vente, les variations de juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres ou en résultat (en autres produits et charges financiers) dans le cas d'indication objective d'une dépréciation plus que temporaire de la valeur mobilière ou en cas de cession.

3.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur). Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à court ou moyen terme sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs d'activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

Les découverts bancaires liés à des opérations de financement sont également exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

3.18. Décomptabilisation des actifs financiers

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers : informations à fournir et présentation » est sorti du bilan en tout ou partie lorsque le groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

3.19. Impôts différés

Le groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception de :

- a) la comptabilisation initiale du goodwill, ou ;
- b) la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- n'est pas un regroupement d'entreprises; et
- au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur

déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

3.20. Avantages du personnel

Les engagements du groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays (essentiellement le Maroc pour le groupe).

Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés («projected unit credit method») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs...
- Le groupe comptabilise immédiatement la totalité des écarts actuariels en OCI car cela est requis par la norme IAS 19R

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans

le groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

3.21. Provisions

Le groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées.

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en autres charges d'exploitation. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation du site en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation dudit site.

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et engendrant des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés. Lorsque le groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressource, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque le groupe ne dispose pas d'un échéancier de reversement fiable ou lorsque l'effet du passage du temps est non significatif, l'évolution de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés. Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.

3.22. Frais d'augmentation de capital

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur les primes d'émission, de fusion ou d'apport.

3.23. Passifs financiers

3.23.1. Dettes financières

Les emprunts et autres passifs financiers porteurs d'intérêt sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais et primes d'émission viennent impacter la valeur à l'entrée et sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt via le taux d'intérêt effectif.

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

3.23.2. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres créditeurs. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

3.24. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires du groupe sont composés principalement des natures suivantes de chiffre d'affaires :

- ventes de marchandises
- ventes de biens et services produits
- revenus locatifs

Un produit est comptabilisé en produits des activités ordinaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les produits des loyers sont comptabilisés de façon linéaire sur les durées fermes des baux. En conséquence, les dispositions particulières et avantages définis dans les contrats de bail (franchise, droit d'entrée...) sont étalés sur la durée ferme du bail.

Les remises commerciales ou rabais pour quantité sont comptabilisées en déduction du revenu à l'exception des actions commerciales prenant la forme d'attribution de produits gratuits qui sont comptabilisés dans le coût des ventes et provisionnés conformément aux dispositions d'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

En général, les produits des activités ordinaires relatifs à la vente de biens et d'équipements sont comptabilisés lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au groupe.

3.25. Autres produits de l'activité

Les autres produits liés à l'activité incluent des produits à caractère non récurrent ou non directement liés aux opérations décrites dans le paragraphe « chiffre d'affaires ».

3.26. Coût de l'endettement net

Il inclut les charges et produits d'intérêts sur les emprunts bancaires, les emprunts obligataires et les autres dettes financières (y compris dettes sur contrat de location financement).

Les coûts d'emprunts qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif.

3.27. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

3.28. Information sectorielle :

Le groupe Sonasid intervient principalement dans le secteur de la sidérurgie. L'activité est intégrée verticalement et le groupe de produits commercialisés par le groupe ne comportent pas des risques et une rentabilité sensiblement différents.

Par ailleurs, la quasi-totalité de son activité est réalisée au Maroc.

De ce fait, aucun niveau d'information sectorielle ou par zone géographique n'a été retenu.

3.29. Évaluation à la juste valeur (IFRS 13)

3.29.1. Hiérarchie de la juste valeur

Tous les instruments financiers pour lesquels la juste valeur est comptabilisée ou mentionnée dans les présents états financiers sont classés selon la hiérarchie prévue par la norme IFRS 13.

En effet, cette norme classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur :

Niveau 1 :

Les données de ce niveau s'entendent des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 :

Les données d'entrée de ce niveau 2 sont des données, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.

Niveau 3 :

Les données d'entrée de ce niveau sont les données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont fondées sur des données non observables.

3.29.2. Techniques d'évaluation

Les AFS cotés sont évalués au cours de bourse de clôture, sauf lorsque ce dernier est jugé impertinent par rapport à la valeur des titres concernés.

Les AFS non cotés sont évalués en fonction de leur situation nette comptable.

Les instruments dérivés sont évalués à leur valeur marché à la date de clôture.

3.30. Liste des normes et interprétations :

- Normes ou amendements applicables obligatoirement en 2017

Les normes, amendements de normes et interprétations publiés par l'IASB et applicables de manière obligatoire à partir de l'exercice 2017 sont listés ci-dessous :

Ces nouvelles normes et interprétations sont effectives aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2017 :

- IAS 12 « Comptabilisation d'actif d'impôt différé au titre des pertes latentes »

IAS 12 porte sur la comptabilisation des impôts sur le résultat, y compris des actifs d'impôt différé. Les modifications fournissent des directives qui clarifient comment comptabiliser les actifs d'impôt différé relatifs aux instruments d'emprunt évalués à la juste valeur. Les modifications ont été publiées en réponse à la diversité dans la pratique et s'appliquent lorsqu'une entité enregistre des pertes fiscales.

- IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir »

Les amendements introduisent des paragraphes supplémentaires à la norme. Il est ainsi posé comme principe qu'une entité doit fournir des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les modifications intervenues dans les passifs inclus dans ses activités de financement, que ces modifications proviennent ou non des flux de trésorerie.

- Textes appliqués par anticipation en 2017

- IFRS 15 : produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients
- IFRS 9 : instruments financiers
- IFRS 16 : contrats de location
- IAS 40 : Transfert d'immeubles de placement
- IFRIC 22 : Transaction en monnaie étrangère et contrepartie anticipée
- IFRIC 23 : incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat

- Textes non encore adoptés par l'Union Européenne (non applicables par anticipation)

- IFRS 14 : comptes de report réglementaire
- IFRS 17 : contrats d'assurance
- Modifications IFRS 10 et IAS 28 : vente ou apports d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise
- Modifications d'IFRS 2 : classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions
- Modifications d'IFRS 9 : clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative
- Modifications d'IAS 28 : intérêts à long terme dans des entités associées et des coentreprises

3.31. Évolution du périmètre de consolidation au cours de l'exercice

3.32 Cessions

Le groupe n'a cédé aucune entité au cours de l'année 2017.

3.33. Acquisitions

Le groupe n'a pas procédé à aucune acquisition d'entités au cours de l'année 2017.

NOTE 4. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le groupe Sonasid intervient principalement dans le secteur de la sidérurgie. Par ailleurs, la quasi-totalité de son activité est réalisée au Maroc. De ce fait, le groupe Sonasid n'a retenu aucun niveau d'information sectorielle ou par zone géographique.

NOTE 5. CHIFFRE D'AFFAIRES

Les produits des activités ordinaires du groupe Sonasid se décomposent de la manière suivante :

En millions de MAD	2017	2016
- Chiffre d'affaires	3 714,4	3 114,7
- Autres produits de l'activité	13,4	(36,1)
Total produits des activités ordinaires	3 727,9	3 078,6

Le chiffre d'affaires se décompose globalement comme suit :

En millions de MAD	2017	2016
- Ventes de marchandises en l'état	340,8	65,6
- Production vendue de biens et services	3 373,6	3 049,1
Chiffre d'affaires	3 714,4	3 114,7

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

Les achats et les autres charges externes se décomposent comme suit :

En millions de MAD	2017	2016
Achats revendus de marchandises	(299,4)	(61,4)
Achats consommés de matières et fournitures	(2 640,0)	(2 374,6)
Achats	(2 939,4)	(2 435,9)
Loyers opérationnels	(7,7)	(7,1)
Redevances de crédit-bail	(11,0)	(13,0)
Entretien et réparations	(4,6)	(7,3)
Rémunération de personnel extérieur à l'entreprise	(7,5)	(6,1)
Transport	(117,6)	(114,0)
Publicité, publications et relations publiques	(4,0)	(1,5)
Charges externes diverses	(119,0)	(85,6)
Autres charges externes	(271,2)	(234,6)
Total Achats et Autres charges externes	(3 210,6)	(2 670,5)

NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

7.1. Frais de personnel

Les charges de personnel de l'année 2017 sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût :

En millions de MAD	2017	2016
Salaires et traitements	(131,2)	(127,5)
Autres charges sociales	(40,2)	(39,9)
Dotations nettes aux provisions pour avantages du personnel	(5,8)	(5,7)
Total	(177,2)	(173,2)

7.2. Effectifs moyens

Les effectifs moyens des entreprises consolidées par intégration globale se ventilent comme suit :

	2017	2016	Var %
Cadres	64	65	-2 %
Non cadres	609	741	-18 %
Total	673	806	-17 %

7.3. Rémunérations des organes d'administration et de direction

L'information relative à la rémunération des organes d'administration et de direction figure dans la Note 29 relative aux parties liées.

NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Les variations d'amortissements et de provisions ayant un impact sur le résultat d'exploitation courant pour les périodes closes les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016 se décomposent comme suit :

En millions de MAD	2017	2016
Amortissements nets impactant le résultat d'exploitation courant		
Immobilisations incorporelles	(1,6)	(1,4)
Immobilisations corporelles	(157,3)	(171,5)
Sous-total	(158,9)	(173,0)
Provisions et Pertes de valeur nettes impactant le résultat d'exploitation courant		
Stocks	(11,5)	(52,0)
Provisions pour risques et charges	(15,9)	(17,3)
Sous-total	(27,4)	(69,2)
Total	(186,3)	(242,2)
Dont Amortissements et provisions des activités poursuivies	(186,3)	(242,2)
Dont Amortissements et provisions des activités non poursuivies		

Une description des variations d'amortissement et de perte de valeur des immobilisations est incluse dans les notes 14 et 15 de ces états financiers. Le détail des variations des pertes de valeur relative aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 17 et 18 de ces états financiers.

Les mouvements de provisions pour risques et charges sont détaillés dans la note 21 de ces états financiers.

NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres produits et charges d'exploitation s'analysent de la façon suivante :

En millions de MAD	2017	2016
Cession d'actifs	0,0	0,0
Résultats sur dérivés de change – Trading	(0,8)	0,5
Autres produits et charges d'exploitation	7,4	22,2
Autres produits et charges d'exploitation non courante*	(0,3)	(21,8)
Total produits et charges d'exploitation	6,37	0,84

* Ce poste est détaillé dans le tableau suivant

9.1. Autres produits et charges d'exploitation non courants

En millions de MAD	2017	2016
Autres produits non courants	0,7	6,9
Autres charges non courantes	(1,0)	(28,8)
Total autres produits et charges d'exploitation non courants	(0,3)	(21,8)

9.2. Résultats sur dérivés

Ce poste enregistre principalement la variation de juste valeur des dérivés de change en Trading.

NOTE 10. RÉSULTAT FINANCIER

Les résultats financiers au 31 décembre 2017 et décembre 2016 se décomposent de la façon suivante :

En millions de MAD	2017	2016
Produits d'intérêts	4,0	6,6
Charges d'intérêts	(9,9)	(13,1)
Reprises des pertes de valeur		
Gains et pertes de change	(16,4)	8,0
Autres charges financières	(0,1)	(0,0)
Autres produits et charges financiers	(16,56)	7,94
Résultat financier	(22,48)	1,44

Le poste « produits d'intérêts » comprend essentiellement les intérêts sur les placements des excédents de trésorerie.

Le poste « Autres charges financières » est lié à l'impact de l'actualisation des provisions pour risques et charges conformément à IAS 37.

NOTE 11. IMPÔTS

Charge d'impôt

11.1. Reconnue en compte de résultat

La charge d'impôt pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016, s'analyse comme suit :

En millions de MAD	2017	2016
Charge d'impôt courant		
Charge de l'exercice	(62,6)	(30,8)
Ajustement de la charge d'impôt provenant d'exercices antérieurs	0,0	0,0
	(62,6)	(30,8)
(Charges) / produits d'impôts différés	20,4	34,9
Variations des différences temporaires	20,4	34,9
Variations des taux d'imposition		
Variation des déficits fiscaux antérieurs		
	20,4	34,9
Charge / Produit total d'impôt	(42,2)	4,1

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme aux administrations fiscales au titre de la période.

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

11.2. Impôts différés comptabilisés au bilan

En millions de MAD	Actif		Passif		Net	
	31-déc-17	31-déc-16	31-déc-17	31-déc-16	31-déc-17	31-déc-16
Impôts différés						
Provenant des différences temporaires	143,9	139,3	283,6	300,4	(139,8)	(161,1)
Provenant des déficits fiscaux	0,0	1,0	0,0		0,0	1,0
Provenant des crédits d'impôt						
Total	143,9	140,2	283,6	300,4	(139,8)	(160,2)

11.3. Preuve d'impôt

En millions de MAD	2017	2016
Résultat net de l'ensemble consolidé	43,8	(62,7)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé (hors S.M.E)	43,8	(62,7)
Impôt sur les bénéfices	(62,6)	(30,8)
Impôts différés	20,4	34,9
Total charge fiscale	(42,2)	4,1
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts (hors S.M.E)	86,0	(66,8)
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale / Résultat comptable avant impôts)	(0,5)	(0,1)
Impôt sur différences permanentes		
Régularisation sur IS (a)		
Cotisation minimale	0,0	0,0
Autres différences (b)	14,6	15,6
Charge fiscale recalculée	(27,5)	19,8
Taux d'impôt légal au Maroc (Charge fiscale recalculée / Résultat comptable avant impôts)	0,3	0,3

NOTE 12. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

En millions de MAD	2017	2016
Nombre moyen pondéré :		
- d'actions ordinaires émises	3 900 000	3 900 000
- d'actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat		
- d'actions d'auto détention		
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action	3 900 000	3 900 000
Nombre d'instruments dilutifs		
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action	3 900 000	3 900 000

À ce jour, le groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

Le résultat de base par action est de **11,21 Dirhams** au 31 décembre 2017 contre **(16,02) Dirhams** au 31 décembre 2016.

Exercices clos le 31 décembre	2017	2016
Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société-mère	43,72	(62,45)
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	3 900 000	3 900 000
Résultat de base par action des activités poursuivies	(11,21) MAD	(16,02) MAD
Résultat dilué par action des activités poursuivies	(11,21) MAD	(16,02) MAD

NOTE 13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En millions de MAD	Logiciels	Concessions brevets et droits similaires	Autres	Total
Valeurs brutes				
Au 1^{er} janvier 2016	40,3		2,7	43,0
Acquisitions				
Autres mouvements	8,7		(2,7)	6,0
Au 31 décembre 2016	49,0		0,0	49,0
Au 1^{er} janvier 2017				
Acquisitions				
Autres mouvements				
Au 31 décembre 2017	49,0		0,0	49,0
Amortissements et pertes de valeurs				
Au 1^{er} janvier 2016	(39,8)			(39,8)
Amortissements	(1,4)			(1,4)
Autres mouvements				
Au 31 décembre 2016	(41,2)			(41,2)
Au 1^{er} janvier 2017				
Amortissements	(2,3)			(2,3)
Autres mouvements	0,7			0,7
Au 31 décembre 2017	(42,8)			(42,8)
Valeurs nettes				
Au 31 décembre 2016	7,8			7,8
Au 31 décembre 2017	6,2	0,0	0,0	6,2

Les amortissements et les pertes de valeur de la période sont comptabilisés au niveau des amortissements et provisions d'exploitation.

NOTE 14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

En millions de MAD	Terrains	Construction	Matériel et outillage	Immobilisations en cours	Autres	Total
Valeurs brutes						
Au 1^{er} janvier 2016	263,8	713,2	3 354,3	40,0	52,5	4 423,9
Acquisitions		0,1		48,1		48,2
Cessions						0,0
Autres mouvements	2,3	6,0	67,9	(83,4)	1,2	(6,0)
Au 31 décembre 2016	266,2	719,4	3 422,2	4,7	53,7	4 466,2
Au 1^{er} janvier 2017						
Acquisitions			0,3	41,2	0,0	41,5
Cessions						
Autres mouvements		0,6	39,6	(40,3)	0,0	
Au 31 décembre 2017	266,2	720,0	3 462,1	5,6	53,8	4 507,6
Amortissements et pertes de valeurs						
Au 1^{er} janvier 2016	(31,8)	(382,6)	(2 232,3)	0,0	(49,5)	(2 696,3)
Amortissements	(3,0)	(35,7)	(131,2)		(1,7)	(171,5)
Cessions						
Autres mouvements						
Au 31 décembre 2016	(34,8)	(418,3)	(2 363,5)	0,0	(51,2)	(2 867,8)
Au 1^{er} janvier 2017						
Amortissements	(3,0)	(10,5)	(142,8)		(0,9)	(157,3)
Cessions						
Autres mouvements						
Au 31 décembre 2017	(37,9)	(428,8)	(2 506,3)	0,0	(52,1)	(3 025,1)
Valeurs nettes						
Au 31 décembre 2016	231,4	301,1	1 058,7	4,7	2,5	1 598,3
Au 31 décembre 2017	228,3	291,2	955,8	5,6	1,7	1 482,5

Immeubles de placement

Le groupe ne dispose pas d'immeubles de placement au 31 décembre 2017.

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 15. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers du groupe se décomposent en valeur nette comme suit :

En millions de MAD	31-déc-17	31-déc-16
Part non courante		
- instruments financiers dérivés	0,0	0,0
- actifs disponibles à la vente	0,0	0,0
- prêts et créances	40,0	40,1
Total	40,0	40,1
Part courante		
- instruments financiers dérivés	(0,1)	0,7
- actifs disponibles à la vente	0,0	0,0
- prêts et créances	0,0	0,0
Total	(0,1)	0,7
Total autres actifs financiers	40,0	40,8

15.1. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés concernent les couvertures de charge à terme qualifiés de Trading.

15.2. Prêts et créances

Les prêts et créances se décomposent en valeur nette comme suit :

En millions de MAD	31-déc-17	31-déc-16
Part non courante		
- Prêts au personnel	0,0	0,0
- Dépôts et cautionnements	40,0	40,1
Total	40,0	40,1

NOTE 16. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit :

En millions de MAD	31-déc-17	31-déc-16
Stocks de marchandises		
Stocks de matières et fournitures consommables	38,0	30,1
En-cours de production	335,7	384,3
Stocks de produits finis intermédiaires	180,8	94,5
Total des stocks en valeur brute	227,6	300,6
	782,2	809,4
Montant de la perte de valeur en début de période		
Perte de valeur constatée sur la période	(120,7)	(108,8)
Reprise de perte de valeur suite à des sorties et des cessions	(4,3)	(24,9)
Reprise de perte de valeur devenue sans objet		
Autres mouvements	2,2	13,0
Montant de la perte de valeur en fin de période	0,0	0,0
Total stocks, net	(122,8)	(120,7)

NOTE 17. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

La valeur brute et la valeur de réalisation des créances clients et autres débiteurs au 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En millions de MAD	31-déc-17	31-déc-16
Clients et comptes rattachés	989,0	633,5
Dépréciation clients et comptes rattachés	(263,3)	(253,9)
Total Créances clients	725,7	379,6
Fournisseurs débiteurs - avances et acomptes	22,6	96,5
Personnel – débiteur	0,7	0,7
Etat – débiteur	155,3	165,9
Comptes d'associés débiteurs	0,6	0,6
Créances sur cession d'actifs		
Autres débiteurs	7,5	4,1
Compte de régularisation - actif	0,3	3,5
Total autres débiteurs courants	187,1	271,4

NOTE 18. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme en instruments monétaires. Ces placements, d'échéance inférieure à douze mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En millions de MAD	31-déc-17	31-déc-16
Titres et valeurs de placement	336,2	544,7
Banque	0,2	9,6
Autres comptes de trésorerie	4,4	0,2
Total	340,8	554,5

NOTE 19. CAPITAUX PROPRES

19.1. Politique de gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, le groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation, afin de servir un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure de capital optimale afin de réduire le coût du capital. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le groupe peut soit :

- ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires ;
- rembourser du capital aux actionnaires ;
- émettre de nouvelles actions ; ou
- vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

Le groupe utilise différents indicateurs, dont le levier financier (endettement net / capitaux propres), qui fournit aux investisseurs une vision de l'endettement du groupe comparativement au total des capitaux propres. Ces fonds propres incluent notamment la réserve des variations de valeur des couvertures des flux de trésorerie et la réserve de variation de valeur des actifs financiers disponibles à la vente (AFS).

19.2. Variation des capitaux propres part du groupe

En millions de MAD	31-déc-17	31-déc-16
Capitaux propres consolidés en début d'exercice	1 886,4	1 945,0
Dividendes versés		
Autres variations	2,4	3,9
Augmentation de capital		
Résultat net (part du groupe) de la période	43,7	(62,5)
Capitaux propres consolidés part du groupe	1 932,5	1 886,4

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

19.3. Variation des réserves groupe

Les réserves se décomposent de la façon suivante :

En millions de MAD	31-déc-17	31-déc-16
Réserve légale	39,0	39,0
Réserve de conso groupe	(0,7)	(0,8)
Autres réserves groupe	693,4	728,6
Autres réserves	765,5	790,5
Report à nouveau		
Réserves groupe	1 497,2	1 557,3

- Les autres réserves groupe comprennent l'impact de la première adoption des normes IAS/IFRS. Leur variation entre 2016 et 2017 a pour origine les impacts des retraitements IFRS du résultat au 31 décembre 2017.
- Les autres réserves comprennent les réserves réglementées et les réserves facultatives de la société Sonasid.

19.4. Variation des intérêts minoritaires

En millions de MAD	31-déc-17	31-déc-16
Intérêts minoritaires en début d'exercice	1,58	1,79
Dividendes versés		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	0,06	(0,21)
Intérêts minoritaires	1,64	1,58

NOTE 20. PROVISIONS

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

En millions de MAD	31-déc-17	31-déc-16
Litiges	1,9	1,9
Autres risques	122,0	106,1
Total	123,9	108,0
Dont :		
- Part non courante	107,5	107,5
Part courante	16,4	0,5

La variation de ces provisions entre 2015 et 2016 s'analyse comme suit :

En millions de MAD	Solde au 1 ^{er} janvier 2017	Dotations de l'exercice	Reprise provisions	Solde au 31 décembre 2017
Litiges	1,9			1,9
Autres risques	106,1	15,9		122,0
Total	108,0	15,9	0,0	123,9
Dont :				
- Part non courante	107,5			107,5
- Part courante	0,5	15,9		16,4

NOTE 21. AVANTAGES DU PERSONNEL

Les engagements du groupe Sonasid ne sont pas couverts par des actifs de couverture.
Les niveaux des provisions au 31 décembre 2017 :

groupe	Total	Sonasid	Sonasid
Filiale		Sonasid	Sonasid
Avantages		IDR	Maladie
Provisions au 1 ^{er} Janvier 2017	(83817884)	(7911967)	(75905917)
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice (y compris les reprises de provision)	(7632316)	(845950)	(6786366)
Reprise pour utilisation / prestations payées	1882673	145000	1737673
Variation de périmètre			
Business combination (seulement si significatif)			
Écart de conversion			
OCI	2394851	(132413)	2527264
Provision au 31 décembre 2017	(87172677)	(8745330)	(78427347)

Résumé des principales dispositions des régimes

A. Indemnités de Fin de Carrière

Les salariés du groupe Sonasid perçoivent une indemnité au moment de leur départ en retraite.
Cette indemnité est soumise aux charges sociales, et dépend de la catégorie socioprofessionnelle du salarié.
Les modalités de calcul en sont présentées ci-dessous :

Catégorie Socioprofessionnelle (CSP)	Indemnité en MAD
Personnel d'exécution	30 000
Agent de maîtrise	35 000
Cadre	40 000
Cadre directeur	50 000

B. Couverture de Frais de santé

Sonasid offre une couverture médicale à ses salariés et retraités par le biais de contrats d'assurance.
Sous réserve d'être présent au moment du départ à la retraite, la couverture médicale est viagère pour tout le personnel du groupe Sonasid.

Les conjoints et les ayants droit bénéficient de la couverture médicale tant que l'ouvrant droit (i.e. le retraité) est en vie.
En cas de décès de ce dernier, ils ne sont plus couverts par le contrat.

L'assurance couvre les frais médicaux engagés à un taux généralement compris entre 70 % et 80 %.
Par ailleurs, le contrat d'assurance prévoit des frais de gestion à la charge de l'employeur à hauteur de 38 % des sommes remboursées.

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

BASE ACTUARIELLE

A. Méthode actuarielle

La méthode actuarielle utilisée pour ces évaluations est la « projected unit credit method » (« PUC Proratée ») :

L'indemnité susceptible d'être versée d'après les accords en vigueur dans l'entreprise, est estimée pour chaque participant à partir de ses données personnelles projetées (ancienneté et salaire) à l'âge de versement de la prestation.

Les engagements de la société envers le participant (Valeur Actuarielle des Prestations Futures ou VAP) sont alors calculés en multipliant la prestation estimée par un facteur actuariel, tenant compte :

- de la probabilité de présence du participant dans l'entreprise et de survie jusqu'au versement de la prestation,
- de l'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation.

Ces engagements globaux, calculés pour la carrière totale projetée du participant, sont ensuite repartis uniformément sur chacun des exercices, passés et futurs, entraînant une

attribution de droits auprès du régime pour le participant. La part des engagements affectée aux exercices antérieurs à la date de l'évaluation (Dette Actuarielle) correspond aux engagements de la société pour services « rendus ».

La part des engagements affectée à l'exercice qui suit la date de l'évaluation est appelée Coût des services rendus ou Coût Normal. Elle correspond à l'accroissement probable des engagements du fait de l'année de service supplémentaire que le participant aura effectuée à la fin de cet exercice.

Les résultats individuels de l'évaluation sont ensuite cumulés pour obtenir les résultats globaux au niveau de la société.

La durée résiduelle moyenne probable est la moyenne des durées restantes jusqu'au versement de la prestation considérée, pondérée par les probabilités de décès et de mobilité. Elle est nulle pour les retraités.

B. Hypothèses actuarielles

HYPOTHÈSES ÉCONOMIQUES

Date d'évaluation	31.12.2017
Taux d'inflation	1,50%
Taux d'inflation médicale	4%
Taux d'actualisation	
Frais de Santé	5,40%
Indemnité de fin de carrière	3,70%
Taux moyen de charges sociales	15,00%
Taux d'augmentation des rémunérations (brut d'inflation)	3,50%
Taux de revalorisation des indemnités forfaitaires	1,50%

HYPOTHÈSES DÉMOGRAPHIQUES

Mortalité	TG CIMR 2012
Invalidité	Non prise en compte
Taux de mobilité par tranche d'âges	

Tranches d'âges	Cadres	Non Cadres
29 ans et avant	20,00%	10,00%
30 à 34 ans	10,00%	5,00%
35 à 39 ans	7,50%	3,75%
40 à 44 ans	5,00%	2,50%
45 à 49 ans	2,00%	1,00%
50 ans et plus	0,00%	0,00%

Taux d'occupation jusqu'à la retraite	Identique à celui de la date d'évaluation
Age de départ à la retraite	60 ans

NOTE 22. DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières courantes et non courantes du groupe se décomposent comme suit :

En millions de MAD	31-déc-17	31-déc-16
Emprunts auprès des établissements de crédit	0,00	0,00
Dettes de location financement	0,00	0,00
Total dettes financières non courantes	0,0	0,0
Emprunts obligataires	0,00	0,00
Emprunts auprès des établissements de crédit	9,2	200,7
Dettes de location financement	0,00	0,00
Instruments dérivés de couverture	0,00	0,00
Total dettes financières courantes	9,2	200,7
Total	9,2	200,7

Les emprunts courants auprès des établissements de crédit concernent essentiellement les découverts bancaires et autres crédits de trésorerie.

NOTE 23. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs du groupe se décomposent comme suit :

En millions de MAD	31-déc-17	31-déc-16
Dettes fournisseurs non courants		
Compte de régularisation - passif - part > 1 an	31,1	33,7
Total autres créditeurs non courants	31,1	33,7
Total fournisseurs et autres créditeurs non courants	31,1	33,7

En millions de MAD	31-déc-17	31-déc-16
Fournisseurs et comptes rattachés	745,1	869,4
Clients créditeurs avances & acomptes	20,9	20,1
Personnel créditeur	23,3	25,1
Organismes sociaux	4,3	1,7
État créditeur	316,5	136,1
Comptes d'associés créditeurs	1,1	1,1
Dettes s/ acquis. d'actifs		
Autres créanciers	0,7	6,8
Compte de régularisation – passif	3,5	5,4
Total Autres créditeurs courants	370,3	196,5
Total fournisseurs et autres créditeurs courants	1 146,6	1 099,6

Le compte de régularisation - passif - part > 1 an comprend la part à plus d'un an des subventions d'investissements.

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 24. INSTRUMENTS FINANCIERS

24.1. Juste valeur des actifs financiers

En raison de leur caractère court terme, la valeur comptable des créances d'exploitation, de la trésorerie, des comptes courants de trésorerie est une estimation de leur juste valeur.

La juste valeur des autres instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales ou un marché de gré à gré.

Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur est estimée à partir d'autres méthodes de valorisation, telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie. En tout état de cause, l'estimation des valeurs de marché se fonde sur une certaine interprétation des informations de marché nécessaires à la valorisation. L'utilisation de différentes estimations, méthodes et hypothèses peut avoir un effet important sur les montants estimés de juste valeur. Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- Titres de participation dans des sociétés non consolidées :

- Pour les actions de sociétés cotées, la juste valeur est déterminée sur la base du cours de bourse publié le jour de la clôture considérée.
- Pour les actions de sociétés non cotées, lorsque la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les titres sont valorisés à la quote-part de situation nette IFRS, ou à défaut à la quote-part de la situation nette établie selon les règles marocaines. En l'absence d'information sur la situation nette IFRS ou Maroc Gaap, les titres sont valorisés à leur coût.

- Instruments dérivés : la valeur de marché des opérations de taux, de change et de matières est estimée à partir de valorisations provenant des contreparties bancaires ou de modèles financiers communément utilisés sur les marchés financiers, sur la base des données de marché à la date de clôture de l'exercice.

Le tableau ci-après détaille la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers comptabilisés au bilan pour lesquels ces deux valeurs sont identiques :

En millions de MAD	31-déc-17	31-déc-16
Clients et autres débiteurs	40,1	40,1
Autres actifs financiers	379,6	379,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	554,5	554,5
Total	974,2	974,2

24.2. Juste valeur des passifs financiers

En raison de leur caractère court terme, la valeur comptable des concours bancaires courants, des dettes fournisseurs et autres créditeurs et des emprunts à court terme apparaît comme une estimation de leur juste valeur.

La juste valeur des autres instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales ou un marché de gré à gré.

Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur est estimée à partir d'autres méthodes de valorisation, telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie. En tout état de cause, l'estimation des valeurs de marché se fonde sur une certaine interprétation des informations de marché nécessaires à la valorisation. L'utilisation de différentes estimations, méthodes et hypothèses peut avoir un effet important sur les montants estimés de juste valeur.

Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- Dettes de financement : la juste valeur des dettes de financement (emprunts obligataires, dettes auprès des établissements de crédit...) correspond à leur coût amorti (valeur nominale diminuée des frais d'émission de l'emprunt si ces derniers représentent au moins 1 % de cette valeur).
- Instruments dérivés : la valeur de marché des opérations de taux et de change est estimée à partir de valorisations provenant des contreparties bancaires ou de modèles financiers communément utilisés sur les marchés financiers, sur la base des données de marché à la date de clôture de l'exercice.

Le tableau ci-après détaille la valeur comptable et la juste valeur des passifs financiers comptabilisés au bilan pour lesquels ces deux valeurs sont identiques :

En millions de MAD	31-déc-17	31-déc-16
Fournisseurs et autres créditeurs	1 146,6	1 099,6
Dettes financières non courantes	0,0	0,0
Dettes financières courantes	9,2	200,7
Total	1 155,8	1 300,3

24.3. Gestion des risques

De par ses activités, le groupe est exposé au risque de change.

Pour réduire et gérer son exposition au risque de variation de change, le groupe Sonasid utilise des instruments financiers dérivés dans le but de couvrir les expositions budgétaires en devises hautement probables et/ou les engagements fermes à l'importation. Comptablement, ces instruments dérivés ne sont pas qualifiés de couverture.

Ces risques sont contrôlés par une équipe dédiée et indépendante, ayant la faculté le cas échéant de rapporter directement à la Direction Générale.

L'intégralité de ces dérivés est comptabilisée à la juste valeur au bilan.

La juste valeur des instruments dérivés de change se présente comme suit :

En millions de MAD	31-déc-17	31-déc-16
Instruments dérivés – actif	(0,07)	0,74
- change	(0,07)	0,74
Instruments dérivés - passif		
- change		

• Risque de crédit et de contrepartie

Le groupe est exposé au risque de crédit en cas de défaillance d'une contrepartie. Le groupe a mis en place des politiques visant à limiter son exposition au risque de contrepartie. Ces politiques reposent sur une sélection rigoureuse des contreparties en fonction de plusieurs critères (ex : actifs et capitaux propres, notations des

agence de notation...), et selon les échéances de transaction.

Les principales mesures prises pour le groupe concernent la limitation du risque de crédit clients. Ainsi, dès début janvier 2007, le groupe a souscrit à une Assurance couvrant le Crédit Client.

NOTE 25. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Le résultat opérationnel courant inclus une charge de loyer relative aux contrats de location simple de 9,05 MMAD au 31 décembre 2016 et de 9,05 MMAD au 31 décembre 2017.

Ci-joint les engagements de loyers pour les cinq prochaines années :

En millions de MAD	31-déc-17
2018	9,05
2019	9,05
2020	9,05
2021	9,05
2022	9,05
Au-delà de 2022	0

NOTE 26. AUTRES ENGAGEMENTS

Engagements donnés

En millions de MAD	31-déc-17	31-déc-16
Avals, cautions et garanties donnés	117,3	66,7
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués	0	0
Autres engagements donnés	302,9	526,9
Total	420,2	593,6

Engagements reçus

En millions de MAD	31-déc-17	31-déc-16
Avals, cautions et garanties reçus	212,6	156,7
Nantissement et hypothèques reçus	10	10
Autres engagements reçus	0	0
Total	222,6	166,7

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 27. PASSIFS ÉVENTUELS

Le groupe a des passifs éventuels se rapportant à des garanties bancaires et autres éléments survenant dans le cadre habituel de ses activités. Le groupe ne s'attend pas à ce que ces éléments donnent lieu à des passifs significatifs. Par ailleurs, le groupe a d'autres passifs éventuels liés aux lois sur l'environnement (les décrets d'application n'ayant pas encore été promulgués). Toutefois, ces éléments ne devraient pas amener le groupe à comptabiliser un passif.

NOTE 28. PARTIES LIÉES

La rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction incluses dans les charges de la période se décompose comme suit :

En millions de MAD	31-déc-17	31-déc-16
Administrateurs	1,1	1,1
Membres du comité de direction	7,9	7,9
Total	9,0	9,0

NOTE 29. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

29.1. Détail de l'incidence de la variation du BFR sur la trésorerie de l'exercice

En millions de MAD	31-déc-17	31-déc-16
Variation des stocks	(29,34)	(170,70)
Variation des créances	261,80	49,90
Variation des dettes	(128,60)	(331,90)
Variation du BFR	361,06	211,10

29.2. Réconciliation de la trésorerie affichée au bilan et au TFT

En millions de MAD	31-déc-17	31-déc-16
Trésorerie et équivalents de trésorerie	340,8	554,5
Trésorerie Passive (montant inclus dans les dettes courantes envers les établissements de crédit)	(9,2)	(200,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie – bilan	331,6	353,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie – TFT	331,6	353,8

NOTE 30. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis le 31 décembre 2015.

NOTE 31. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2017

	31 décembre 2017			31 décembre 2016		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
SONASID	100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
LONGOMETAL ARMATURE	96,93 %	96,93 %	IG	96,93 %	96,93 %	IG



**ERNST & YOUNG et
Associés**

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca - Maroc

Aux actionnaires de la société

SONASID

Route nationale n° 2
El Aaroui – BP 551
Nador

Deloitte.

Deloitte
288, Boulevard Zerkouti
5^{ème} étage
Casablanca - Maroc

RÉSUMÉ DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société SONASID et de ses filiales (groupe SONASID), comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1 934 187 dont un bénéfice net consolidée de KMAD 43 782.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les Normes de la Profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble du groupe SONASID constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2017, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 16 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes


ERNST & YOUNG
Hicham Diouri
Associé


Deloitte Audit
Boulevard Zerkouti
CASABLANCA -
Tél : 05 22 22 40 25/26/34/6
Fax : 05 22 22 40 78
F. Britel
Associé

**COMPTES
SOCIAUX
AU 31
DÉCEMBRE
2017**

BILAN (ACTIF)

BILAN ACTIF		au : 31/12/2017			
ACTIF		EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	-	-	-	-
	• Frais préliminaires	-	-	-	-
	• Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
	• Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	52 112 573,26	46 392 979,84	5 719 593,42	7 379 975,25
	• Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-
	• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	44 620 946,77	38 901 353,35	5 719 593,42	7 379 975,25
	• Fonds commercial	7 491 626,49	7 491 626,49	-	-
	• Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	3 933 554 990,51	3 333 262 350,79	600 292 639,72	677 363 904,53
	• Terrains	111 477 645,66	6 424 351,27	105 053 294,39	105 436 877,92
	• Constructions	518 164 415,96	351 970 761,48	166 193 654,48	188 762 876,53
	• Installations techniques, matériel et outillage	3 220 051 506,20	2 897 570 963,09	322 480 543,11	376 716 329,78
	• Matériel de transport	42 730 749,30	42 722 582,64	8 166,66	11 433,33
	• Divers	31 364 509,38	30 407 624,50	956 884,88	1 744 038,99
• Autres immobilisations corporelles	4 166 067,81	4 166 067,81	-	-	
• Immobilisations corporelles en cours	5 600 096,20	-	5 600 096,20	4 692 347,98	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	98 447 334,94	30 914 868,80	67 532 466,14	65 069 513,79	
• Prêts immobilisés	99 243,38	-	99 243,38	140 853,43	
• Autres créances financières	39 853 991,56	-	39 853 991,56	39 853 991,56	
• Titres de participation	58 494 100,00	30 914 868,80	27 579 231,20	25 074 668,80	
• Autres titres immobilisés	-	-	-	-	
ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	-	-	-	-	
• Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-	
• Augmentation des dettes de financement	-	-	-	-	
TOTAL I (A + B + C + D + E)	4 084 114 898,71	3 410 570 199,43	673 544 699,28	749 813 393,57	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS (F)	737 172 316,76	103 055 328,50	634 116 988,26	660 920 185,04
	• Marchandises	38 019 487,14	-	38 019 487,14	30 068 243,95
	• Matières et fournitures consommables	320 552 785,43	92 300 487,87	228 252 297,56	276 925 242,04
	• Produits en cours	138 508 961,06	342 327,82	138 166 633,24	40 836 258,84
	• Produits intermédiaires et produits résiduels	42 124 491,37	-	42 124 491,37	53 408 420,08
	• Produits finis	197 966 591,76	10 412 512,81	187 554 078,95	259 682 020,13
	CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 015 060 938,96	183 067 367,92	831 993 571,04	575 935 612,37
	• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	21 864 360,03	-	21 864 360,03	96 003 658,81
	• Clients et comptes rattachés	858 738 193,58	174 111 791,71	684 626 401,87	323 315 778,73
	• Personnel - Débiteur	523 508,74	-	523 508,74	477 566,69
	• État - Débiteur	116 900 411,89	-	116 900 411,89	128 173 559,02
	• Comptes d'associés	646 524,70	-	646 524,70	20 646 524,70
	• Autres débiteurs	16 093 684,37	8 955 576,21	7 138 108,16	3 776 325,00
	• Comptes de régularisation-Actif	294 255,65	-	294 255,65	3 542 199,42
	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	336 179 378,11	-	336 179 378,11	544 670 857,40
ÉCART DE CONVERSION - ACTIF (éléments circulants) (I)	344 733,82	-	344 733,82	11 303,61	
TOTAL II (F + G + H + I)	2 088 757 367,65	286 122 696,42	1 802 634 671,23	1 781 537 958,42	
TRÉSORERIE	TRÉSORERIE - ACTIF	73 199,37	-	73 199,37	8 850 096,61
	• Chèques et valeurs à encaisser	-	-	-	-
	• Banques, T.G et C.C.P. débiteurs	-	-	-	8 781 789,51
	• Caisses, Régies d'avances et accreditifs	73 199,37	-	73 199,37	68 307,10
TOTAL III	73 199,37	-	73 199,37	8 850 096,61	
TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	6 172 945 465,73	3 696 692 895,85	2 476 252 569,88	2 540 201 448,60	

Arrêté l'actif du bilan 2017 à la somme de : 2 476 252 569,88

Deux-milliards-quatre-cent-soixante-seize-millions-deux-cent-cinquante-deux-mille-cinq-cent-soixante-neuf-Dirhams, quatre-vingt-huit-centimes

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2017

BILAN (PASSIF)

BILAN passif		au : 31/12/2017	
PASSIF		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
CAPITAUX PROPRES			
• Capital social ou personnel ⁽¹⁾		390 000 000,00	390 000 000,00
• Moins: actionnaires, capital souscrit non appelé		0,00	0,00
= Capital appelé dont versé.....		390 000 000,00	390 000 000,00
• Primes d'émission, de fusion, d'apport		1 604 062,88	1 604 062,88
• Écarts de réévaluation		0,00	0,00
• Réserve légale		39 000 000,00	39 000 000,00
• Autres réserves		845 654 313,94	845 654 313,94
• Report à nouveau ⁽²⁾		-80 109 846,34	-34 166 603,16
• Résultats nets en Instance d'affectation ⁽²⁾		0,00	0,00
• Résultat net de l'exercice ⁽²⁾		80 775 634,61	-45 943 243,19
Total des Capitaux propres	(A)	1 276 924 165,09	1 196 148 530,47
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS			
• Subventions d'investissement			
• Provisions réglementées pour amortissements dérogatoires		44 609 765,18	62 335 230,82
• Provisions réglementées pour plus-values en instance d'imposition		0,00	0,00
• Provisions réglementées pour investissements		0,00	0,00
• Provisions réglementées pour reconstitution des gisements		0,00	0,00
• Provisions réglementées pour acquisition et construction de logements		0,00	0,00
• Autres provisions réglementées		0,00	0,00
DETTES DE FINANCEMENT	(C)	0,00	0,00
• Emprunts Obligataires		0,00	0,00
• Emprunts auprès des établissements de crédit		0,00	0,00
• Avances de l'Etat		0,00	0,00
• Dettes rattachées à des participations et billets de fonds		0,00	0,00
• Avances reçues et comptes courants bloqués		0,00	0,00
• Fournisseurs d'immobilisations, cautionnements reçus et autres dettes de financement		0,00	0,00
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES & CHARGES	(D)	107 451 112,08	107 451 112,08
• Provisions pour risques		107 451 112,08	107 451 112,08
• Provisions pour charges		0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF	(E)	0,00	0,00
• Augmentation des créances Immobilisées		0,00	0,00
• Diminution des dettes de financement		0,00	0,00
TOTAL I (A+B+C+D+E)		1 428 985 042,35	1 365 934 873,37
DETTES DU PASSIF CIRCULANT			
• Fournisseurs et comptes rattachés	(F)	1 029 087 421,91	988 150 967,87
• Clients créditeurs, avances et acomptes		9 939 230,19	4 901 552,41
• Personnel - Créditeur		21 407 612,43	22 600 151,42
• Organismes Sociaux		3 483 704,82	925 125,72
• État - Créditeur		284 989 200,05	102 132 057,06
• Comptes d'associés - Créditeurs		1 120 874,00	1 120 874,00
• Autres Créanciers		678 868,85	678 868,85
• Comptes de régularisation-Passif		836 157,35	2 491 758,32
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(G)	16 244 733,82	11 303,61
ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants)	(H)	376 804,86	708 508,45
TOTAL II (F + G + H)		1 045 708 960,59	988 870 779,93
TRÉSORERIE - PASSIF			
• Crédits d'escompte			
• Crédits de Trésorerie			110 000 000,00
• Banques (soldes créditeurs)		1 558 566,94	75 395 795,29
TOTAL III		1 558 566,94	185 395 795,29
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III		2 476 252 569,88	2 540 201 448,60

(1) capital personnel débiteur (-)

(2) bénéficiaire (+) ; déficitaire (-)

Arrêté le passif du bilan 2017 à la somme de : 2 476 252 569,88

Deux-milliards-quatre-cent-soixante-seize-millions-deux-cent-cinquante-deux-mille-cinq-cent-soixante-neuf-Dirhams, quatre-vingt-huit-centimes

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)		Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017		
NATURE	Propres à l'exercice 1	OPÉRATIONS	TOTALS DE L'EXERCICE 3=1+2	SITUATION COMPARATIVE AU 31/12/2016 4
		Concernant les exercices précédents 2		
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
• Ventes de marchandises (en l'état)	291 473 077,19		291 473 077,19	58 979 925,57
• Ventes de biens et services produits	3 365 752 455,49		3 365 752 455,49	2 951 535 127,48
• Variation de stocks de produits (±) (1)	16 792 586,25		16 792 586,25	-23 270 269,12
• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même.				
• Subventions d'exploitation				
• Autres produits d'exploitation				
• Reprises d'exploitation; transferts de charges.	105 325 248,08		105 325 248,08	111 682 956,15
TOTAL I	3 779 343 367,01		3 779 343 367,01	3 098 927 740,08
II CHARGES D'EXPLOITATION				
• Achats revendus ⁽²⁾ de marchandises	299 386 320,39		299 386 320,39	59 180 584,70
• Achats consommés ⁽²⁾ de matières et fournitures	2 618 245 634,63	131 044,12	2 618 376 678,75	2 328 734 954,46
• Autres charges externes	260 581 181,61	857 743,34	261 438 924,95	247 403 717,68
• Impôts et taxes	51 511 099,65		51 511 099,65	61 413 476,84
• Charges de personnel	156 285 122,73		156 285 122,73	151 291 333,35
• Autres charges d'exploitation	1 120 000,00		1 120 000,00	1 120 000,00
• Dotation d'exploitation	231 183 822,56		231 183 822,56	244 804 657,87
TOTAL II	3 618 313 181,57	988 787,46	3 619 301 969,03	3 093 948 724,90
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	161 030 185,44	-988 787,46	160 041 397,98	4 979 015,18
IV PRODUITS FINANCIERS				
• Produits des titres de participation et autres titres immobilisés.				
• Gains de change	2 717 294,73		2 717 294,73	11 553 160,05
• Intérêts et autres produits financiers	3 961 081,61		3 961 081,61	6 291 333,37
• Reprises financières; transfert de charges	2 504 562,40		2 504 562,40	2 997 152,04
TOTAL IV	9 182 938,74		9 182 938,74	20 841 645,46
V CHARGES FINANCIÈRES				
• Charges d'intérêts	8 997 731,05	73 345,56	9 071 076,61	9 229 834,86
• Pertes de change	18 499 928,19		18 499 928,19	4 935 593,15
• Autres charges financières	108 282,27		108 282,27	3 099,95
• Dotations financières	333 430,21		333 430,21	6 465 052,09
TOTAL V	27 939 371,72	73 345,56	28 012 717,28	20 633 580,05
RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)	-18 756 432,98	-73 345,56	-18 829 778,54	208 065,41
RÉSULTAT COURANT (III+VI)	142 273 752,46	-1 062 133,02	141 211 619,44	5 187 080,59

(1) Variation de stocks : stock final-stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2017

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)		Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017		
NATURE	OPÉRATIONS			
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	SITUATION COMPARATIVE AU 31/12/2016 4
VII RÉSULTAT COURANT (reports)	142 273 752,46	-1 062 133,02	141 211 619,44	5 187 080,59
VIII PRODUITS NON COURANTS				
• Produits des cessions d'immobilisations				
• Subventions d'équilibre				
• Reprises sur subventions d'investissement				4 799 999,99
• Autres produits non courants	23,86		23,86	
• Reprises non courantes; transferts de charges	18 271 881,00		18 271 881,00	26 988 023,96
TOTAL VIII	18 271 904,86		18 271 904,86	31 788 023,95
IX CHARGES NON COURANTES				
• Valeurs nettes d'amortissements des Immobilisations cédées.				
• Subventions accordées				
• Autres charges non courantes	976 201,38		976 201,38	25 179 055,98
• Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions.	16 446 415,36		16 446 415,36	28 230 958,66
TOTAL IX	17 422 616,74		17 422 616,74	53 410 014,64
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII±IX)	849 288,12		849 288,12	-21 621 990,69
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII-X)	143 123 040,58	-1 062 133,02	142 060 907,56	-16 434 910,10
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	61 285 272,95		61 285 272,95	29 508 333,08
XIII RÉSULTAT NET (XI-XII)	81 837 767,63	-1 062 133,02	80 775 634,61	-45 943 243,19
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	3 806 798 210,61		3 806 798 210,61	3 151 557 409,49
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	3 724 960 442,98	1 062 133,02	3 726 022 576,00	3 197 500 652,68
XVI RÉSULTAT NET (PRODUITS-CHARGES)	81 837 767,63	-1 062 133,02	80 775 634,61	-45 943 243,19

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G) Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R.)			31/12/2017	31/12/2016
	1	Ventes de marchandises en l'état	291 473 077,19	58 979 925,57
	2	- Achats revendus de marchandises	299 386 320,39	59 180 584,70
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	-7 913 243,20	-200 659,13
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	3 382 545 041,74	2 928 264 858,36
	3	• Ventes de biens et services produits	3 365 752 455,49	2 951 535 127,48
	4	• Variation stocks de produits	16 792 586,25	-23 270 269,12
	5	• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
III	-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE : (6+7)	2 879 815 603,70	2 576 138 672,14
	6	• Achats consommés de matières et fournitures	2 618 376 678,75	2 328 734 954,46
	7	• Autres charges externes	261 438 924,95	247 403 717,68
IV	=	VALEUR AJOUTÉE (I + II - III)	494 816 194,84	351 925 527,09
	8	+ Subventions d'exploitation		
V	-	Impôts et taxes	51 511 099,65	61 413 476,84
	10	- Charges de personnel	156 285 122,73	151 291 333,35
	=	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	287 019 972,46	139 220 716,90
	=	INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
	11	+ Autres produits d'exploitation		
	12	- Autres charges d'exploitation	1 120 000,00	1 120 000,00
	13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	105 325 248,08	111 682 956,15
	14	- Dotations d'exploitation	231 183 822,56	244 804 657,87
VI	=	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	160 041 397,98	4 979 015,18
VII	±	RÉSULTAT FINANCIER	-18 829 778,54	208 065,41
VIII	=	RÉSULTAT COURANT (+ ou -)	141 211 619,44	5 187 080,59
IX	±	RÉSULTAT NON COURANT	849 288,12	-21 621 990,69
	15	- Impôts sur les résultats	61 285 272,95	29 508 333,08
X	=	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	80 775 634,61	-45 943 243,19

II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (par la méthode dite additive)

	1	• Bénéfice +	80 775 634,61	
		• Perte -		-45 943 243,19
	2	+ Dotation d'exploitation ⁽¹⁾	119 924 479,29	117 655 572,48
	3	+ Dotations financières ⁽¹⁾		6 453 748,48
	4	+ Dotations non courantes ⁽¹⁾	546 415,36	28 230 958,66
	5	- Reprises d'exploitation. ⁽²⁾	-	-
	6	- Reprises financières ⁽²⁾	2 504 562,40	-
	7	- Reprises non courantes ^{(2) (3)}	18 271 881,00	31 788 023,95
	8	- Produits des cessions d'immobilisations	-	-
	9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées.	-	-
I		CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	180 470 085,86	74 609 012,49
	10	- Distributions de bénéfices	-	-
II		AUTOFINANCEMENT	180 470 085,86	74 609 012,49

⁽¹⁾ A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

⁽²⁾ A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

⁽³⁾ Y compris reprises sur subventions d'investissements.

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2017

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE		Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017			
I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN					
MASSES		31/12/2017	31/12/2016	Variations a - b	
				Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent	1 428 985 042,35	1 365 934 873,37		63 050 168,98
2	Moins actif immobilisé	673 544 699,28	749 813 393,57		76 268 694,29
3	= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2)	(A) 755 440 343,07	616 121 479,81		139 318 863,27
4	Actif circulant	1 802 634 671,23	1 781 537 958,42	21 096 712,81	
5	Moins Passif circulant	1 045 708 960,59	988 870 779,93		56 838 180,65
6	= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5)	(B) 756 925 710,64	792 667 178,49		35 741 467,84
7	TRÉSORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A - B	-1 485 367,57	-176 545 698,68	175 060 331,11	
II. EMPLOIS ET RESSOURCES					
		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
• AUTOFINANCEMENT		(A)	180 470 085,86		74 609 012,49
• Capacité d'autofinancement			180 470 085,86		74 609 012,49
• Distributions de bénéfices			0,00		0,00
• CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS		(B)	41 610,05		49 120,80
• Cession d'immobilisations incorporelles			0,00		0,00
• Cession d'immobilisations corporelles			0,00		0,00
• Cession d'immobilisations financières			0,00		0,00
• Récupération sur créances immobilisées			41 610,05		49 120,80
• AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS		(C)	0,00		0,00
• Augmentations de capital, apports					
• Subventions d'investissement					
• AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT		(D)			
(nettes de primes de remboursement)					
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)			0,00 180 511 695,91	0,00	74 658 133,29
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
• ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS		(E)	41 192 832,65		48 106 625,07
• Acquisitions d'immobilisations incorporelles			0,00		5 480 313,97
• Acquisitions d'immobilisations corporelles			41 192 832,65		42 626 311,10
• Acquisitions d'immobilisations financières					
• Augmentations des créances immobilisées			0,00		0,00
• REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES		(F)			
• REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT		(G)	0,00		0,00
• EMPLOIS EN NON-VALEURS		(H)	0,00		0,00
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)			41 192 832,65	48 106 625,07	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)			0,00 35 741 467,84	0,00	162 051 110,68
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE			175 060 331,11 0,00	188 602 618,89	0,00
TOTAL GÉNÉRAL			216 253 163,76 216 253 163,76	236 709 243,96	236 709 243,96

↗ Augmentations

↘ Diminutions

ÉTAT DES DÉROGATIONS

ÉTAT DES DÉROGATIONS

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

au 31/12/2017

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017

NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
• Frais préliminaires	0,00							0,00
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00					0,00		0,00
• Primes de remboursement d'obligations	0,00							0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	52 112 573,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 112 573,26
• Immobilisation en recherche et développement	0,00							0,00
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	44 620 946,77	0,00		0,00				44 620 946,77
• Fonds commercial	7 491 626,49							7 491 626,49
• Autres immobilisations incorporelles	0,00							0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 892 362 157,86	41 192 832,65	0,00	40 285 084,43	0,00	0,00	40 285 084,43	3 933 554 990,51
• Terrains	111 477 645,66			0,00				111 477 645,66
• Constructions	517 539 153,69			625 262,27				518 164 415,96
• Installations techniques, matériel et outillage	3 180 427 244,64			39 624 261,56				3 220 051 506,20
• Matériel de transport	42 730 749,30			0,00				42 730 749,30
• Mobilier, matériel de bureau et aménagement	31 328 948,78			35 560,60				31 364 509,38
• Autres immobilisations corporelles	4 166 067,81							4 166 067,81
• Immobilisations corporelles en cours	4 692 347,98	41 192 832,65				40 285 084,43		5 600 096,20

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2017

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS					Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017				
NATURE	Cumul d'amortissement début exercice (1)	Dotations de l'exercice (2)	Amortissements s/ Immobilisations sorties (3)	Cumul d'amortissement fin exercice (4) =1+2-3					
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
• Frais préliminaires	0,00	0,00			0,00				
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00			0,00				
• Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00			0,00				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	37 240 971,52	1 660 381,83	0,00	38 901 353,35					
• Immobilisation en recherche et développement	0,00	0,00			0,00				
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	37 240 971,52	1 660 381,83			38 901 353,35				
• Fonds commercial	0,00	0,00			0,00				
• Autres Immobilisations incorporelles	0,00	0,00			0,00				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 214 998 253,33	118 264 097,46	0,00	3 333 262 350,79					
• Terrains	6 040 767,74	383 583,53			6 424 351,27				
• Constructions	328 776 277,16	23 194 484,32			351 970 761,48				
• Installations techniques, matériel et outillage	2 803 710 914,86	93 860 048,23			2 897 570 963,09				
• Matériel de transport	42 719 315,97	3 266,67			42 722 582,64				
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements	29 584 909,79	822 714,71			30 407 624,50				
• Autres immobilisations corporelles	4 166 067,81	0,00			4 166 067,81				
• Immobilisations corporelles en cours	0,00				0,00				

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION										au 31/12/2017
Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice										
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	Produits inscrits au C.p.c de l'exercice 9	
LONGOMETAL ARMATURE	INDUSTRIE	60 346 000,00	96,93 %	58 494 100,00	27 579 231,20	31/12/17	28 572 813,45	2 504 562,40	0	
TOTAL		60 346 000,00	96,93 %	58 494 100,00	27 579 231,20	31/12/17	28 572 813,45	2 504 562,40	0,00	

TABLEAU DES PROVISIONS

TABLEAU DES PROVISIONS										Exercice du : 01/01/2017 au 31/12/2017				
NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice						
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes							
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	40 911 057,69	0,00	0,00	0,00	0,00	2 504 562,40	0,00	38 406 495,29						
2. Provisions réglementées	62 335 230,82	0,00	0,00	546 415,36	0,00	0,00	18 271 881,00	44 609 765,18						
3. Provisions durables pour risques et charges	107 451 112,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 451 112,08						
SOUS TOTAL (A)	210 697 400,59	0,00	0,00	546 415,36	0,00	2 504 562,40	18 271 881,00	190 467 372,55						
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	274 278 404,69	111 259 343,27			99 415 051,54			286 122 696,42						
5. Autres provisions pour risques et charges	11 303,61		333 430,21	15 900 000,00				16 244 733,82						
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0,00							0,00						
SOUS TOTAL (B)	274 289 708,30	111 259 343,27	333 430,21	15 900 000,00	99 415 051,54	0,00	0,00	302 367 430,24						
TOTAL (A+B)	484 987 108,89	111 259 343,27	333 430,21	16 446 415,36	99 415 051,54	2 504 562,40	18 271 881,00	492 834 802,79						

TABLEAU DES CRÉANCES

TABLEAU DES CRÉANCES									au : 31/12/2017
CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHEANCE			AUTRES ANALYSES				
		plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	39 953 234,94	39 853 991,56	99 243,38						
• Prêts immobilisés	99 243,38		99 243,38						
• Autres créances financières	39 853 991,56	39 853 991,56							
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 015 060 938,96		831 993 571,04	174 111 791,71		116 900 411,89	646 524,70	287 968 834,23	
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	21 864 360,03		21 864 360,03						
• Clients et comptes rattachés	858 738 193,58		684 626 401,87	174 111 791,71				287 968 834,23	
• Personnel	523 508,74		523 508,74						
• État	116 900 411,89		116 900 411,89			116 900 411,89			
• Comptes d'associés	646 524,70		646 524,70				646 524,70		
• Autres débiteurs	16 093 684,37		7 138 108,16						
• Comptes de régularisation - Actif	294 255,65		294 255,65						

TABLEAU DES DETTES

TABLEAU DES DETTES									au : 31/12/2017
DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHEANCE			AUTRES ANALYSES				
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets	
DE FINANCEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
• Emprunts obligataires	0,00								
• Autres dettes de financement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
DU PASSIF CIRCULANT	1 029 087 421,91		1 029 087 421,91		51 990 938,12	284 989 200,05	1 120 874,00	33 975 527,27	
• Fournisseurs et comptes rattachés	706 631 774,22		706 631 774,22		51 990 938,12			33 975 527,27	
• Clients créditeurs, avances et acomptes	9 939 230,19		9 939 230,19						
• Personnel	21 407 612,43		21 407 612,43						
• Organismes sociaux	3 483 704,82		3 483 704,82						
• État	284 989 200,05		284 989 200,05			284 989 200,05			
• Comptes d'associés	1 120 874,00		1 120 874,00				1 120 874,00		
• Autres créanciers	678 868,85		678 868,85						
• Comptes de régularisation - Passif	836 157,35		836 157,35						

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2017

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES au : 31/12/2017

TIERS CRÉDITEURS OU TIERS DÉBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
• Sûretés données					
• Sûretés reçues	7 647 612,38	Hypothèque		Hypothèque en 1 ^{er} rang sur les titres fonciers des logements cédés	
	10 000 000,00	Hypothèque		Hypothèque de 1 ^{er} rang sur un terrain pour la garanties du risque foncier évalué à 10 millions de Dirhams des terrains litigieux cédés à la SNEC	

(1) Gage: 1 - Hypothèque: 2 - Nantissement: 3 - Warrant: 4 - Autres: 5 - (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT - BAIL

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT - BAIL au : 31/12/2017

ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
• CAUTIONS ET AVALS	57 345 000,00	6 673 000,00
• AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS		
- CRÉDIT D'ENLEVEMENT	60 000 000,00	60 000 000,00
- CRÉDITS DOCUMENTAIRES & REMISES DOCUMENTAIRES & ESCOMPTE	269 243 000,00	493 155 000,00
- ENGAGEMENT DE CESSION DE 12 LOGEMENTS RESTANT À CEDER UNE VALEUR GLOBALE DE	3 070 642,08	3 070 642,08
- ENGAGEMENT DE CESSION DE TERRAIN POUR UNE VALEUR GLOBALE DE	30 629 563,79	30 629 563,79
TOTAL MAD	420 288 205,87	593 528 205,87
ENGAGEMENTS REÇUS		
- AVALS ET CAUTIONS		
- CAUTIONS REÇUS DES CLIENTS	186 130 000,00	130 930 000,00
- CAUTIONS REÇUS DES FOURNISSEURS EN MAD	12 031 615,38	11 416 412,00
- CAUTIONS REÇUS DES FOURNISSEURS EN EUR	8 917 715,90	8 917 715,90
- CAUTIONS REÇUS DES FOURNISSEURS EN USD	5 482 687,50	5 482 687,50
- CAUTIONS REÇUS DES FOURNISSEURS EN SEK	-	-
- CAUTIONS REÇUS DES FOURNISSEURS EN GBP	-	-
	26 432 018,78	25 529 098,43
TOTAL MAD	12 031 615,38	11 128 695,03
TOTAL EURO	8 917 715,90	8 917 715,90
TOTAL USD	5 482 687,50	5 482 687,50
TOTAL SEK	-	-
TOTAL GBP	-	-



ERNST & YOUNG et Associés
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20050 Casablanca - Maroc

Deloitte.

Deloitte
288, Boulevard Zerktouni
5ème étage
Casablanca - Maroc

Aux actionnaires de la société
SONASID
Route nationale n° 2
El Aaroui – BP 551
Nador

RÉSUMÉ DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 13 juin 2017, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société SONASID, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.321.533.930,27 dont un bénéfice net de MAD 80.775.634,61.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les Normes de la Profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse, cités au deuxième paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SONASID au 31 décembre 2017 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 16 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes


ERNST & YOUNG
Hicham Diouri
Associé


Deloitte Audit
Boulevard Zerktouni
CASABLANCA -
Tél : 05 22 22 40 25/26/34/6
Fax : 05 22 22 40 78
F. Britel
Associé

RÉSOLUTIONS 2017

1^{ÈRE} RÉSOLUTION (Approbation des comptes)

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2017 tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 80.775.634,61 dhs.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

2^{ÈME} RÉSOLUTION (Quitus)

En conséquence de l'adoption de la résolution ci-dessus, l'assemblée générale donne aux administrateurs et aux commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2017.

3^{ÈME} RÉSOLUTION (Conventions règlementées)

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

4^{ÈME} RÉSOLUTION (Affectation des résultats)

L'assemblée générale décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter le bénéfice net comptable de 80.775.634,61 dhs au compte report à nouveau.

5^{ÈME} RÉSOLUTION (Jetons de présence)

L'assemblée générale décide d'octroyer aux administrateurs des jetons de présence au titre de l'exercice comptable 2017 pour un montant brut de 80.000,00 dhs par administrateur.

6^{ÈME} RÉSOLUTION (Renouvellement mandat d'administrateur)

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de M. Mohamed Ramses Arroub pour une période statutaire de six ans. Son mandat viendra à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

7^{ÈME} RÉSOLUTION (Renouvellement mandat d'administrateur)

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de M. Vikram Krishnamoorthy pour une période statutaire de six ans. Son mandat viendra à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

8^{ÈME} RÉSOLUTION (Renouvellement mandat d'administrateur)

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de M. Mohammed Hassan Ouriagli pour une période statutaire de six ans. Son mandat viendra à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

9^{ÈME} RÉSOLUTION (Renouvellement mandat d'administrateur)

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de M. Cédric Bouzar pour une période statutaire de six ans. Son mandat viendra à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

10^{ÈME} RÉSOLUTION (Renouvellement mandat d'administrateur)

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de « CIMR » représentée par M. Khalid Cheddadi pour une période statutaire de six ans. Son mandat viendra à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

11^{ÈME} RÉSOLUTION (Renouvellement mandat d'administrateur)

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de M. Jean Paul Ordioni pour une période statutaire de six ans. Son mandat viendra à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

12^{ÈME} RÉSOLUTION (Renouvellement mandat d'administrateur)

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de M. Aymane Taud pour une période statutaire de six ans. Son mandat viendra à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

13^{ÈME} RÉSOLUTION (Renouvellement mandat d'administrateur)

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de M. Mohamed Hakim Tazi pour une période statutaire de six ans. Son mandat viendra à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

14^{ÈME} RÉSOLUTION (Renouvellement mandat d'administrateur

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de M. Vincent Cholet pour une période statutaire de six ans.

Son mandat viendra à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

15^{ÈME} RÉSOLUTION (Renouvellement mandat d'administrateur

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de M. Hugues Fauville pour une période statutaire de six ans.

Son mandat viendra à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

16^{ÈME} RÉSOLUTION (Renouvellement mandat d'administrateur

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de M. Christian Quincke pour une période statutaire de six ans.

Son mandat viendra à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

17^{ÈME} RÉSOLUTION (Renouvellement mandat d'administrateur

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances « M.C.M.A. » représentée par M. Hicham Belmrah pour une période statutaire de six ans.

Son mandat viendra à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

18^{ÈME} RÉSOLUTION (Renouvellement mandat d'administrateur

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de « RMA » représentée par M. Azeddine Guessous pour une période statutaire de six ans.

Son mandat viendra à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

19^{ÈME} RÉSOLUTION (Pouvoirs pour formalités

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.



DIRECTION GÉNÉRALE

Twin Center Tour A - 18^{ème} étage

Angle Bd Zerktouni et Bd El Massira Al Khadra, Casablanca

Tél. : +212 (0) 522 95 41 00

Fax : +212 (0) 522 95 86 43

www.sonasid.ma